L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 12 MAI 1854.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE & Comp.
Editeurs-Propriétaires:
G. F. WEISSE. N. DUFOUR.
E. DUVERGER. S. MARRY.
No 63, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
VENDREDI MATIN, 12 MAI.

EUROPE.

NOUVELLES PAR L'AFRICA.

Nos journaux européens apportés par l'*Africa* nous sont parvenus hier, après avoir distancé la malle de vingt-quatre heures. Expédiés le 5 de New York nous les avons reçus hier bien qu'aucun autre journal de cette date ne soit arrivé à la Nouvelle Orléans. Ils vont jusqu'au 22 avril pour l'Angleterre et jusqu'au 20 pour le continent.

Le massacre des chrétiens habitant la ville de Kustendji par les Turcs irréguliers est confirmé. La flotte était alors mouillée dans une petite baie entre Baltschik et Kavarna, c'est-à-dire à une vingtaine de lieues de Kustendji.

Les Russes en s'emparant de Kustendji (c'est en quittant cette ville que les Turcs en ont massacré les habitans), ont fait un nouveau pas en avant. Le *Times* se plaint de l'inaction des flottes alliées et fait remarquer qu'elles n'ont pu même empêcher les vaisseaux russes de sortir de Sebastopol pour aller chercher et ramener dans ce port les garnisons des petits forts russes de la côte orientale de la mer Noire, lesquelles se trouvaient trop isolées et partant menacées.

Au reste, tout concourt à confirmer dans la pensée que c'est une rude et terrible guerre qui commence. On dit que l'amiral Napier a adressé à son gouvernement un rapport dans lequel il ne dissimule pas les immenses difficultés de la tâche que, pour sa part, il a à accomplir dans la Baltique.

On dit aussi que dès à présent il paraît décidé que le corps expéditionnaire français sera porté non pas seulement à 100,000 hommes, comme on le disait ces jours derniers, mais à 150,000.

Le *Moniteur* français a annoncé que le gouvernement avait reçu du général Canrobert des rapports très satisfaisans sur la première installation des troupes déjà arrivées à Gallipoli. Cette déclaration du journal officiel était nécessaire pour détruire quelques rumeurs erronées qui s'étaient répandues sur l'insalubrité du campement et le manque d'objets nécessaires. Il ne paraît pas, au reste, que les troupes doivent séjourner longtemps à Gallipoli. On dit qu'elles vont être promptement dirigées sur Varna.

Quant au maréchal de Saint Arnaud, commandant en chef de l'expédition, on disait à Paris qu'il devait aller à Athènes avant de se rendre à Constantinople, où il n'arriverait que le 10 mai.

Le duc de Cambridge, qui commande l'une des divisions anglaises, au lieu de s'embarquer à Toulon avec le prince Napoléon, est parti subitement le 19 avril de Paris pour Vienne, par le chemin de fer de Strasbourg. On le croit chargé d'une mission particulière.

On écrit de Vienne le 17, et de Berlin le 18, qu'à cette date la convention entre la Prusse et l'Autriche n'était pas encore signée. Les hésitations venaient de la Prusse.

Le *Journal de Saint Petersbourg* a publié une déclaration portant en substance qu'après la sommation par laquelle l'Angleterre et la France viennent de sortir de leur système d'hostilité déguisée envers la Russie, et en présence de la prétention par laquelle elles exigent l'évacuation des provinces danubiennes sans rien exiger de l'autre partie belligérante, le silence était la seule réponse compatible avec la dignité de l'Empereur, et qu'il ne lui reste qu'à accepter la situation qu'on lui fait, et à se défendre avec énergie et constance. Le gouvernement impérial croit, du reste, superflu de rentrer dans la discussion relativement aux motifs allégués devant le Parlement par le gouvernement anglais pour justifier sa prise d'armes. Il s'en réfère à son récent *Memorandum* du 18 février, lequel suffit pour démontrer qu'aux deux puissances appartient l'initiative des provocations.

Cette déclaration se termine en constatant que le véritable motif de cette guerre est d'abattre l'influence de la Russie, et que la responsabilité des malheurs qui en résulteront doit appartenir, non pas à celui qui déclare la guerre, mais à celui qu'on force à l'accepter. Nous publions plus loin le texte de la déclaration.

Les nouvelles de Constantinople annoncent que la garnison de Varna forte seulement de 5,000 hommes, se sentant insuffisante pour garder cette place, réclamait instamment des renforts à l'escadre qui continue à croiser dans ces parages. Omer Pacha laissait cependant masser de nombreuses troupes en avant de Varna, à Bazardjik, pour couvrir la première de ces villes, et l'on pensait qu'une partie des troupes anglaises et françaises déjà arrivées à Gallipoli allaient être dirigées de ce côté.

On parlait aussi d'une affaire sanglante qui aurait eu lieu à Matschin entre trois bataillons russes et trois bataillons égyptiens, combat dans lequel il n'y aurait eu ni vainqueurs ni vaincus, car ces deux corps se seraient mutuellement à peu près complètement anéantis.

Le correspondant du *Times* à Vienne lui écrit que la Porte devait prochainement annoncer à ses sujets, par un Manifeste, la déclaration de guerre des puissances occidentales à la Russie.

Voici le discours prononcé par le prince Napoléon au banquet que lui a offert, le 13, la ville de Marseille:

A la ville de Marseille!

«Je remercie M. le maire de Marseille du toast qu'il vient de me porter. En demandant à S. M. l'empereur l'honneur de partager les dangers et les travaux de l'armée d'Orient, j'ai fait ce que tout soldat français eut fait à ma place: mon devoir, rien de plus. Pour ceux que la volonté du peuple a mis le plus près du trône, il [illegible] droit que je réclamerai toujours: c'est [illegible] avec les premiers à la défense de la France [illegible] son influence, son droit, son [illegible] son indépendance nationale! Les paroles sympathiques que je viens d'entendre prouvent que vous avez compris le sentiment qui m'a inspiré en m'adressant à mon cousin l'Empereur.

Il n'est donné à personne de prévoir les résultats politiques de la guerre qui commence; mais notre gloire et nos intérêts sont en bonnes mains. Ayons confiance en celui qui a si dignement et habilement conduit jusqu'à ce jour cette difficile affaire d'Orient. Ce qui est certain, c'est que si nos armes et celles de nos alliés triomphent, de nouveaux et vastes débouchés seront ouverts à cette grande cité commerçante. La mer Noire presque fermée jusqu'à ce jour deviendra une mer ouverte au commerce de l'Occident.

«L'empire ottoman, raffermi et ne craignant plus un voisin ambitieux et suspect, pourra développer toutes ses immenses ressources et les trouver dans la voie du progrès où il veut librement entrer. Voilà ce qu'il nous est permis d'espérer et ce que j'ai voulu vous indiquer pour vous prouver tout l'avantage que Marseille pourra retirer de cette guerre contre la Russie. Vos intérêts sont donc identiques avec vos devoirs.»

Le *Plymouth mail* a reçu la lettre suivante d'un officier du *Duc de Wellington*, vaisseau amiral de la flotte de la Baltique:

Aujourd'hui, à midi, le vieux duc semblait habillé comme pour une fête, il était tout pavoisé et annonça par signaux à la flotte la déclaration de guerre. Le *Blenheim* répondit le premier: «Prêt à tout,» puis le *Neptune* et tous les autres navires répondirent à leur tour, et trois formidables hourras retentirent dans l'espace. Alors tout l'équipage du *Duc de Wellington* fut appelé sur le pont et le commodore Seymour donna lecture de l'avis transmis. Les hommes allaient monter dans les hunes pour suivre l'exemple de leurs camarades, lorsque le vieil amiral parut lui-même, et s'appuyé sur le grillage de tillac, s'exprima ainsi:

«Maintenant, camarades, vous avez entendu ce que le camarade vous a dit, et je n'ai qu'une chose à y ajouter, c'est qu'il faut que vous soyez calmes et recueillis. Un coup tiré en l'air ou dans l'eau n'est d'aucune utilité. Que chacun de vos coups portent et comptent. Le système à suivre est aujourd'hui tout autre que celui de la dernière guerre. Quelques-uns d'entre vous ont déjà pris part à l'action, mais ils auront à prendre de nouvelles habitudes. L'amiral Chads vous a montré l'autre jour qu'un obus éclatant dans l'entrepont n'est pas aussi dangereux qu'on le croit généralement; s'il en est un qui y tombe, couchez-vous par terre, et il ne vous fera pas plus de mal que les éclats ordinaires dans la mêlée. Si nous rencontrons la flotte russe en mer, comme je l'espère bien, vous savez comment il faut agir. Maintenant aux hunes, et trois hourrahs pour la Reine et que Dieu la protège!»

Les hommes s'élancèrent dans les hunes et poussèrent quatre hourras en l'honneur de la Reine, et trois ensuite pour l'amiral. Toute la flotte suivit leur exemple, et le bruit de ces acclamations fut répété par les échos. Une amnistie complète fut accordée à tous les délinquants et un verre de grog extra distribué à tous les hommes.

Immédiatement après l'escadre à vapeur à roues de l'amiral Plumridge, partit pour aller guetter les mouvements de l'ennemi.

L'amiral Napier paraît avoir laissé dans la baie de Kjoge une réserve composée du vaisseau français l'*Austerlitz* et de quelques navires anglais.

La *Patrie* publie une Note communiquée, c'est-à-dire ayant un caractère officiel et annonçant, d'après une lettre de Constantinople du 5 avril, que le colonel Dieu était à cette date en parfaite santé auprès d'Omer-Pacha.

Voici le texte de la Note que les ministres à Athènes des quatres puissances représentées à la conférence de Vienne ont adressée à M. Paicos, ministre des affaires étrangères de Grèce, à l'appui des réclamations présentées par Nechet-Bey.

A M. Paicos, ministre des affaires étrangères en Grèce.

Monsieur le ministre,

Notre collègue de Turquie vient de nous communiquer la nouvelle Note qu'il vous a adressée en date d'hier par l'ordre de son gouvernement. Dans des circonstances aussi graves, nous ne saurions, Monsieur, que vous répéter ce que nous n'avons cessé de vous dire au sujet de la manière de voir bien constatée de nos gouvernements respectifs [illegible] que le gouvernement de S. M. Hellénique [illegible]

s'empressait pas de mettre un terme à un état de choses qui ne pourrait attirer sur ce pays que des malheurs incalculables.

Agréez, etc.

Signé: B. Leckar, baron Forth-Rouen, Th. Wyse, W. de Thile.

Athènes, le 20 mars 1854.

On écrit de Nice, le 11 avril, que par ordre du gouvernement sarde, le duc de Valentinois, fils du prince de Monaco, a été mis en liberté. Il lui a été laissé le choix de se rendre à Monaco par la voie de mer, ou en France par la voie de terre. Il s'est décidé pour ce dernier parti.

NOUVELLES IMPORTANTES DU MEXIQUE.

Le steamer *Texas* arrivé hier nous a apporté des journaux de Mexico jusqu'au 5 courant. Ils ne renferment cependant que les nouvelles que leur permet de publier la censure, ce qui nous inspire une légitime défiance. Notre correspondant heureusement n'est pas baillonné et peut nous transmettre la vérité. On trouvera plus loin la lettre fort importante qu'il nous adresse et sur laquelle nous appelons l'attention de ceux de nos lecteurs qui suivent avec intérêt la marche des événements au Mexique et les symptômes précurseurs de la révolution qui, selon toute probabilité éclatera prochainement dans ce pays.

L'éloignement de Santa Anna qui, se laissant surprendre par l'habile manœuvre d'Alvarez s'est engagé dans un pays sauvage dont la seule issue est maintenant fermée, a jeté le désarroi parmi les hommes à qui Son Altesse sérénissime avait confié en partant l'exercice de l'autorité. La situation est pleine de périls et les faibles représentants du dictateur ne savent à quel saint se vouer. Le *Trait d'Union* ayant osé faire allusion aux difficultés du moment a été saisi. Notre correspondant nous envoie l'article du journal français de Mexico qui a motivé cet acte de rigueur. Le voici:

Jamais l'esprit public ne s'est montré plus avide de nouvelles que ces jours derniers; et, comme il arrive toujours, plus les nouvelles sont rares ou incertaines, plus les rumeurs sont actives et les commentaires alarmans. Nous sommes dans la semaine des conjectures; chacun en fait au gré de ses désirs, de ses craintes ou de ses espérances. Notre chronique ne se fera pas l'écho des bruits étrangers et contradictoires qui circulent depuis quelques jours. Une dépêche du général Perez Palacios et quelques lettres reçues hier dans la capitale annoncent l'entrée de S. A. à Acapulco et l'attaque du fort de cette ville. Les guerillas d'Alvarez, qui infestent les routes et les passages, interceptent les courriers et ne nous permettent pas d'en savoir davantage. Deux mille hommes viennent d'être dirigés sur Guerrero; ils ont été fournis par Michoacan, Puebla et la capitale. Ces nouvelles troupes seront, dit-on, formées en colonnes mobiles destinées à protéger les convois et à tenir les communications ouvertes entre Mexico et le quartier général de S. A.

L'isolement du ministère est un état fâcheux. Le général Santa-Anna n'était parti de la capitale que pour une quinzaine de jours; son intention était de faire un court séjour à Chilpancingo, de lancer l'expédition et de revenir. Cédant aux circonstances et un peu aussi aux entrainemens de la vie de camp, il a poussé jusqu'à Acapulco cette pointe militaire que vous savez. Son armée ne pouvait être qu'une armée d'attaque et les exigences mêmes de l'attaque ne lui permettaient pas de la démembrer pour occuper les passages et assurer les communications. Ce résultat, quelque prévu qu'il fût, n'en est pas moins embarrassant pour le ministère. Quand un homme est revêtu d'un pouvoir entier et absolu—n'importe le nom qu'on lui donne: dictateur, président ou empereur,—cet homme est un monarque, et quand il s'éloigne il emporte avec lui le nerf et l'autorité de son investiture personnelle.

Quand, dans les pays monarchiques, ce cas exceptionnel se présente, les Etats-Généraux ou la Junte du Royaume ou la Diète ou le Parlement nomment un Lieutenant général ou un Vicaire qui, tout en obéissant à l'esprit du monarque absent et en se conformant à ses instructions écrites, verbales ou présumées, ait le pouvoir incontesté de veiller à la chose publique. Ces réflexions ont frappé beaucoup d'esprits sérieux, et donné quelque consistance au bruit qui s'est répandu en ville que le Conseil d'Etat allait se déclarer en permanence sous la présidence du chef du cabinet et avec la coopération du commandant général qui remplirait, jusqu'à nouvel ordre, les importantes fonctions de ministre de la guerre. La nouvelle de l'arrivée du *Portsmouth* devant Acapulco, peut-être fausse; mais elle peut être vraie. L'empressement du consul mexicain à San Francisco n'est peut-être qu'une exagération; mais si le fait venait à se confirmer! Le *Texas* du 4 apportera sans doute des modifications importantes au traité de la Mesilla. Ce sont là des affaires qui demandent une solution prompte et exigent un *Executif* autorisé et revêtu de pleins pouvoirs. Les hommes qui composeraient cet exécutif provisoire ne seraient sans doute que la monnaie du général Santa-Anna; mais enfin ce serait une autorité adaptée aux circonstances.

L'opéra italien fait fureur à Mexico. Il est du dernier ridicule aujourd'hui, dit un journal, de s'occuper de la question du Sud en présence de la question d'Orient. Où en est l'armée expéditionnaire? Acapulco est-elle prise? Combien de victoires a-t-on ajouté aux bulletins de la dernière semaine? Si vous étiez assez mal appris pour faire aujourd'hui des questions de ce genre on vous répondrait par une gamme chromatique sur un ton ironique et l'on vous tournerait le dos. On ne s'occupe pas plus du Sud et d'Alvarez et d'Acapulco qu'on ne s'occupait à Constantinople au 6e siècle des victoires de Stilichon sur les Bulgares et de Bélisaire sur les Visigoths. La mélomanie est poussée à ce point qu'on a honte aujourd'hui de se saluer en simple prose, sans un bout de récitatif et sans une ritournelle.»

Un fort tremblement de terre s'est fait sentir à Vera Cruz dans la matinée du 5 de ce mois. Les oscillations se sont prolongées jusqu'à Mexico. La secousse a duré environ une minute.

Nous empruntons au *Trait d'Union* les faits suivans:

Tous les journaux portent le deuil de M. le général Bravo, mort à Chilpancingo le 22 de ce mois. Ce nom est une des gloires de la guerre de l'indépendance.

Mme Bravo est morte à Chilpancingo le même jour que M. le général Bravo son mari.

—Le ministre mexicain à Paris a fait paraître à Mexico le désaveu et la condamnation officielle des dernières tentatives du comte de Raousset contre la Sonore.

—M. Raphael del Barrio, frère du ministre de Guatemala, est mort jeudi à Mexico.

—Le "Diario oficial de Toluca" annonce l'arrestation de Luis Pinzon, porteur d'instructions secrètes d'Alvarez aux chefs des mécontents de Michoacan. On a trouvé sur lui des lettres adressées à MM. Analeto Tabares et à D. Ramon Franco de Coyuca et à M. Felipe Erazo, administrateur de la douane à Acapulco.

Ces trois personnes ont été immédiatement arrêtées et leur procès s'instruit.

Espèces.—Le steamer *Texas*, arrivé hier de Vera-Cruz, a apporté $134,399 en espèces.

Ecoles publiques.—Un concours général des écoles publiques du Deuxième District aura lieu aujourd'hui au théâtre d'Orleans, dont M. Boudousquié a gracieusement offert l'usage au surintendant, M. Fabre. Le public est invité à cette solennité qui promet d'être fort intéressante. Les portes seront ouvertes à 10 heures et demie et les exercices commenceront à 11 heures précises. L'orchestre du théâtre sera présent et contribuera à animer la fête que doit présider le maire.

Théâtre d'Orléans—Demain, *Norma*. Dimanche, représentation extraordinaire. *Les Cosaques* et un intermède musical rempliront la soirée.

Lundi, bénéfice de Mlle Borghèse.

CONSEIL DES ASSISTANS-ALDERMEN.

Jeudi soir.

Le Conseil se réunit conformément à l'ajournement pour se joindre à l'autre Conseil et procéder à l'élection des officiers de la ville. M. Campbell occupe le fauteuil; vingt membres sont présens.

Sur la proposition de M. Wiltz, le Conseil fait savoir aux aldermen qu'il est prêt à se joindre à eux. Ces derniers, au nombre de douze, entrent dans la salle du Conseil. M. Lugenbuhl préside les deux corps réunis. L'appel nominal constate la présence de tous les Assistans-Aldermen.

On procède à l'élection d'un journal officiel.—M. Adams propose le *Courrier de la Louisiane* et M. Delesdernier le *Picayune*. Ce dernier journal reçoit 22 voix et le *Courrier* 17.

John Livingston est élu premier avocat de la ville et M. D. C. Labatt, second avocat, à la même majorité que ci-dessus.

Paul E. Théard est élu notaire de la ville.

Le Dr Yenner est élu médecin de la ville pour le 1er district.

Le Sabauer est élu médecin de la ville pour le 2e et le 3e district.

M. Bloomfield est élu collecteur de droits de levée sur les navires dans le 1er et le 4e district.

M. E. H. Nobles est élu collecteur de droits de levée sur les bateaux à vapeur, dans le 1er district.

M. D. Wiltz est élu collecteur de droits de levée sur les navires dans le 2e et le 3me district.

M. Fortier est élu collecteur de droits de levée sur les bateaux à vapeur dans le 2e district.

Le capitaine E. Bridge est élu wharfinger du 1er et du 4e district.

M. J. H. Phillips est élu député wharfinger du 1er district.

M. H. D. Keene est élu député wharfinger du 4me district.

M. J. D. Stemmer est élu wharfinger du 2e et du 3e district.

M. E. Dupré est élu sans opposition député wharfinger du 2e district.

M. A. Cannevel est élu à l'unanimité collecteur de droits de levée sur les chalands.

M. R. Hort est élu gardien de la maison de cour.

M. Robert est élu gardien de la poudrière.

M. Strong est élu portier de l'hôtel de ville.

M. Hearty est élu à l'unanimité gardien du cimetière du 2e district.

L'élection des directeurs des écoles est remise à une autre jour.

Les conseils nomment les quatre assistans recorders. Les voici: 1er district, Wm Bloomfield Har.; 2d district, H. Filbul; 3e district, P. S. Wiltz; 4me district, Wm Reed.

Les Conseils s'ajournent.

Coffres-forts.—Nous appelons l'attention des marchands sur l'avis que publie M. Bridge dans une autre partie de nos colonnes. Les coffres-forts de Rich protègent efficacement contre le feu les livres, les papiers ainsi que l'argent qu'ils renferment. Dans un incendie dont la rue du Camp a été le théâtre en 1850, un facteur de coton a perdu tous ses livres et des papiers importants parce qu'il n'avait pas de coffre-fort. [illegible]

☞ Pour le Bulletin Commercial et la Liste Maritime, ainsi que les annonces d'Arrivements, voir la 4me page.

CORRESPONDANCE MEXICAINE

Destruction probable de l'armée de Santa-Anna par Alvarez.—Disparition, capture ou mort de Santa-Anna.—Embarras du ministère—Tentative de création d'un triumvirat.—Opposition à ce projet par les chefs militaires.—Saisie du Trait-d'Union.—Révolution probable.—Préparatifs à cet effet dans l'intérieur.—Soulèvement de la Sierra-Gorda, &c. par Vega.—Arrestation d'un agent consulaire américain, &c. &c.

AUX EDITEURS DE L'ABEILLE.

Mexico, 5 mai 1854.

Messieurs,

«*On promet une récompense honnête à celui qui donnera des nouvelles de S. A. S. et de son armée:*

«*S'adresser au Palais National.*»

Tel est le placard que l'on voyait affiché, l'autre matin, aux quatre coins de la place principale. Vous voyez, messieurs, que je ne crains pas d'emprunter des nouvelles aux carrefours. Dans les pays opprimés, ce n'est que là qu'on peut quelquefois trouver des indices de l'opinion publique. Ce placard, spirituel il y a huit jours, serait cruel aujourd'hui; car la vérité vraie est qu'il est à peu près hors de doute que l'armée de S A S. est détruite. Depuis le 15 avril on n'a pas reçu une seule dépêche du général, pas une lettre de l'armée. Alvarez, après avoir fait un semblant de résistance et replié ses gens de position en position, de défilé en défilé, après avoir attiré Santa-Anna au-delà des gorges, s'est brusquement rabattu sur les derrières de l'armée santanniste qui s'est ainsi trouvée prise entre Acapulco fortifié et les passages infranchissables du *Perregrino* et du *Coquilio*. Voilà tout ce que nous savons. Que sera devenu Santa Anna dans cette souricière? Ses convois ont été enlevés, tous ses courriers interceptés; sans vivres, sans grosse artillerie, harcelée par les *Pintos* qui accourent de toutes parts, décimée par le climat, abattue par les fièvres que les pluies prématurées de cette année développent dans quelques heures, que sera devenue l'expédition de S. A.! Voilà ce que l'on se demande. Il court des bruits sinistres: quelques-uns disent que Santa-Anna, après avoir été repoussé deux fois d'Acapulco, s'est embarqué et a disparu; d'autres assurent qu'il a été tué, et la nouvelle d'aujourd'hui c'est qu'il est prisonnier entre les mains d'Alvarez. Ce ne sont là que des conjectures et toutes sont probables. Le fait certain c'est qu'Alvarez a mis le Crassus mexicain (d'une imprévoyance si crasse) dans une position sans issue; il ne lui reste plus même la chance d'être reçu à capitulation.—(Je viens d'être interrompu par une violente oscillation; la terre tremble (9 h. 5 min.) est-ce le contre-présage de l'aigle?)—Il ne reste donc pas même à S. A. la triste ressource d'une capitulation à discrétion; c'est une partie où il joue sa tête, et il a affaire à un antagoniste qui ne lui fera pas grâce d'un cheveu. Il est donc évident qu'Alvarez n'a pas voulu défendre les défilés de peur sans doute que Santa-Anna, qui sait les convois de l'arrière-garde, ne pût s'échapper, il voulait avoir son gibier bien cerné, bien traqué, et il a réussi.

Voilà trois semaines que le cabinet est sans nouvelles—S. A. S. ce grand homme d'Etat, est parti et s'est engagé en aveugle dans cette expédition, sans rien assurer, sans rien constituer. La calèche qui l'emportait, emportait toute la fortune du parti conservateur. Quand, à la dernière session du conseil d'Etat, S. A. vint prendre congé de son vil Sénat, 3 conseillers eurent pourtant le courage de lui dire à mots couverts qu'il n'était point immortel, qu'il n'était point invincible, et le prièrent de ne point risquer le sort du bien public sur les chances toujours incertaines de la guerre. S. A. put à peine contenir sa fureur et menaça les trois membres d'expulsion. Voyez-vous des gens de si peu de foi, qui ont l'insolence de douter que le fils de Jupiter Ammon soit mortel comme tout autre mulâtre! Santa Anna partit sans rien établir, et voici l'anarchie partout. Ses ministres n'ont que le pouvoir d'arrêter et d'expulser: mais leur signature seule est invalide. Le trésor est à sec, et hier matin le saint homme de Lares et le grand Bonilla ont prié l'archevêque de leur prêter $50,000 du fonds de son clergé. Or les prêtres, si prodigues de scapulaires et du *Te Deum*, ont horreur du vide du coffre-fort de la sacristie, c'est un argent sacré; on donne à Dieu ce qui est à Dieu et à César ce qui est à César. (Ici César n'a à attendre que des carillons et des panégyriques lancés du haut de la chaire.)

On s'attend d'un jour à l'autre à une explosion générale. Depuis trois jours l'on annonce un mouvement dans la capitale. Les ministres, dans leur embarras ont voulu faire un petit coup d'Etat. Il s'agissait de créer un triumvirat composé de Bonilla, Larcas et d'un troisième qui n'a pas été nommé.—Les chefs de la garnison ont déclaré qu'ils ne pouvaient reconnaître que le général Santa Anna et que le triumvirat serait traité de factieux et de rebelle. Le journal français de Mexico, le *Trait d'Union*, a été arrêté à la poste et dans les bureaux pour avoir touché du bout de la plume cette question des embarras ministériels. J'apprends qu'il vient d'être condamné à une forte amende. Le parti réaction meurt plein d'impudence, mais ses craintes percent dans les rodomontades officielles; le moment approche et il est à parier que la prochaine lettre vous entretiendra d'un grand mouvement et d'une nouvelle révolution.—M. Juan Ceballos sera probablement l'homme de la situation. M. Ocampo aura aussi beaucoup de suffrages et de vœux secrets. La coalition de ces deux personnages réunira les deux grandes fractions du parti libéral, M. Augustin Yturbide, fils aîné du libérateur, pourrait peut-être emporter la situation; mais c'est un philosophe misanthrope qui se tient à l'écart et se soucie trop peu du pouvoir pour y aspirer sérieusement.

Nous ignorons à Mexico quel a été le sort du brave Cendejas et du spirituel Guillermo Prieto. La défaite de Santa Anna rendra au parti républicain ces deux honorables citoyens.

Voilà toutes les grandes nouvelles, il nous arrive de l'intérieur des correspondances secrètes qui avertissent les meneurs démocrates que tout est prêt, que tout éclatera au premier signal qui aura été donné.—Vega vient de soulever la Sierra Gorda; Mazatlan, Oajaca et Jalisco suivront le mouvement. La fuite ou l'exécution de Santa Anna viendrait dénouer, sans secousse, cette situation pleine d'opprobre et de honte qu'a créée le dictateur. [illegible] à l'étranger.—Je vous [illegible] peut être un jour l'histoire pour qu'il ne soit pas dit que la *stupidité unie à la férocité politique* [illegible]

P. S.—On ne sait rien de positif sur la mission du Portsmouth à Acapulco—il vient dit-on réclamer les passagers de la *Petrita* et forcer le blocus d'Acapulco qui a été décrété sans les notifications préalables aux puissances étrangères.

Un agent consulaire américain a été arrêté ou plutôt sommé de se présenter au tribunal d'un petit juge de la frontière pour quelques paroles offensantes contre le gouvernement mexicain. Les embarras du cabinet s'augmentent à chaque heure.

La diligence de Mexico à Vera Cruz a été arrêtée hier matin, à 7 heures de la capitale. Le comte piémontais Cosato, homme d'une immense fortune, a été tué en se défendant contre les voleurs: 3 passagers ont été blessés—les bandits ont laissé un des leurs sur la grande route et ont pris la fuite sans avoir réussi à dévaliser les voyageurs.

J'ai pu me procurer un exemplaire du *Trait d'Union* du 3 mai, et je vous remets sous ce pli l'article qui a motivé la saisie du journal français.

CHRONIQUE LOCALE.

Premier District.

Encore les scélérats—L'affaire de James Durst et Hugh Mahon, accusés de tentative de meurtre à bord du *Columbo*, a été appelée hier. Les deux individus que nous venons de nommer sont les émissaires de ces gens qui tiennent les hôtels borgnes dont nos lecteurs ont si souvent entendu parler. Le témoin a déclaré que Durst et Mahon vinrent à bord du navire et voulurent entraîner les matelots, bon gré mal gré, comme cela se pratique d'ordinaire parmi les chenapans qui se chargent de dîner des pensionnaires aux bouges qui les paie. M. Isaac B[illegible], maître d'hôtel, ayant offert de la résistance, les misérables ramassèrent le linge sale qui se trouvait sur le pont et lui en couvrirent la figure. Durst se saisit ensuite de la barre d'un cabestan et la lui lança à la tête; le fer ne l'atteignit pas, mais alla frapper la femme de M. Beaumont; une autre barre renvoyée et plus infailliblement, si elle n'avait pas rencontré une planche, atteint et tué une dame, parente de la femme du capitaine. Ces barres étaient tellement lourdes que l'on voit encore sur le pont la marque qu'elles y ont laissée. En voyant tomber sa femme, le maître d'hôtel tira son pistolet et fit feu sur le nommé McGovern, matelot du navire, qui était [illegible] et avait ramené les misérables. McGovern fut blessé mais pas aussi grièvement qu'il le paraît. Dans le cours de l'interrogatoire, Durst et Mahan ont déclaré sous serment qu'ils ne s'étaient pas servi d'une barre de cabestan; mais les dépositions des témoins ont été si accablantes, que le recorder a fait conduire nos deux assassins en prison, sous prévention de parjure.—M. Beaumont a été remis en liberté; sa conduite, selon nous, est digne d'éloges.

Il est bien temps que le public ouvre les yeux sur ces scélérats qui infestent la levée et contre lesquels la police semble impuissante. Ce n'est pas la première fois que ces scènes déplorables ont lieu; espérons que nous ne serons plus témoins de la trop grande clémence du jury.

Deuxième District.

Un Irlandais assommé—En entrant hier, au bureau du recorder Ramos, nos regards se sont arrêtés un instant sur un spectacle atroce. Un individu se tenait devant le magistrat; il était couvert de sang; sa figure qui était horriblement enflée, portait, ainsi que son cou, les marques d'innombrables blessures à moitié cicatrisées. C'était Patrick Hamon, Irlandais aux formes athlétiques, qu'ont assailli, dans la journée d'hier, James Dunne, Wm H. Ryan, Edward Williams et Chs M. Beck. Les coupables ont été arrêtés et le recorder a exigé de chacun d'eux un cautionnement de $2,000 en attendant l'instruction de l'affaire—Beck, a fourni $500 de plus pour avoir porté un coup de couteau à l'officier de police qui était venu l'arrêter.

Affaire Ryan—Le recorder a encore consacré la journée d'hier à l'interminable affaire de Pat. Ryan dont le rappelle l'enlèvement qui a excité à un si haut point la curiosité publique. Nous sommes en possession d'une copie des témoignages que nous publierons incessamment.

Voies de fait—John McGennis, accusé d'avoir renversé Hammer Morker, le 26 du mois dernier, dans le "Boston Club Room", rue du Canal, a été envoyé, à sa propre demande, devant la Première Cour de District.

Recel—John Hester devra se présenter devant le juge Robertson sous prévention d'avoir recelé des articles volés par un esclave.

NOUVELLES DIVERSES.

Paris, 20 avril.

On lit dans l'*Ostdeutsche-Post*, journal de Vienne:

«En entrant dans la Dobrutscha, le prince Gortchakoff a adressé aux habitans de cette province une proclamation en date du 11 (23 mars) dernier.

«Il débute par dire: «Nous ne venons pas chez vous comme ennemis. Continuez vos occupations paisibles. Nous ne marchons que contre des Turcs barbares, pour les forcer, par notre [illegible]

«Ces barbares, ayant refusé d'écouter les exhortations [illegible]

«Dans la même proclamation, on déclare aux habitans de la Dobrutscha [illegible] disent la Turquie et quiconque soutient sa cause.

«On leur recommande, en outre, de montrer le plus grand respect pour tout fonctionnaire ou militaire russe, et enfin le prince Gortchakoff exprime l'espoir qu'avec l'aide de Dieu, les armes russes triompheront, et que les habitans de la Dobrutscha ne cesseront pas d'appeler sa bénédiction sur les armes de la Russie."

On écrit de Péra, le 6, à la *Gazette de Cologne*:

«Quelques personnes racontent que le gouvernement a découvert une conspiration à laquelle la légation grecque n'était pas tout à fait étrangère. Il est certain qu'on s'agitait beaucoup ici, et que quelque chose semblait se préparer pour Pâques. Les patrouilles turques parcourent la ville nuit et jour, et 50 canons sont braqués sur la promenade de Péra.

«On prépare pour l'habitation du prince Napoléon l'ancien palais du vice-roi d'Egypte, Mehemet-Ali, situé sur le Bosphore.»

On lit dans la *Patrie*:

«Une correspondance particulière de Baltchik du 4, nous apprend que les escadres combinées étaient toujours au mouillage. Elles surveillaient avec le plus grand soin la côte jusqu'à Odessa, et les communications des Russes avec la mer étaient complètement interrompues; cette circonstance paralysait d'une manière très-sensible les opérations des généraux russes qui, jusqu'à l'arrivée des flottes alliées, avaient continué de recevoir des approvisionnements par l'intermédiaire des caboteurs de la Crimée. Aujourd'hui, l'armée d'invasion est obligée de faire venir tous ses approvisionnements de la Bessarabie, au milieu d'énormes difficultés.

«On avait appris qu'Omer-Pacha venait de faire retirer ses troupes de Matschin, d'Hirsowa, de Toultcha, d'Isatcha, pour les rapprocher de Schumla, qui est son centre d'opération.

«On disait que Mustapha-Pacha, en quittant Karassou, avait annoncé solennellement à son armée l'arrivée des Français et des Anglais.

«Le général de brigade Sélim-Pacha, qui se trouvait à Baba-Dagh, allait également arriver à Karassou. Ce général a soutenu des combats sérieux au passage du Bas-Danube par les Russes. Il se retire en bon ordre d'après les instructions d'Omer Pacha sur le point de concentration de l'armée.

«L'annonce de l'arrivée des armées alliées a produit le plus grand effet parmi les Turcs.

«Omer-Pacha, en très-bonne situation, réunit ses troupes et ne redoute point une bataille.»

Les rapports des officiers qui ont visité les campements turcs du Danube constatent unanimement que l'armée d'Omer Pacha est composée de troupes braves mais peu disciplinées, et qui ne peuvent dispenser la France et l'Angleterre d'opposer à l'armée russe un nombre à peu près égal de troupes occidentales. Aussi croit-on que le chiffre même de cent mille hommes sera dépassé et porté plus tard à cent cinquante mille.

Le maréchal de St-Arnaud ne va pas directement à Gallipoli. Il n'y sera que le 10 mai. Le général en chef de l'armée d'Orient part pour Athènes où on le croit chargé de demander au roi Othon de très sérieuses explications. Le général Youssouf sera décidément attaché à l'armée expéditionnaire, et la femme de cet officier accompagnera la maréchale de Saint-Arnaud. Si ce détail un peu futile ne prenait pas quelque intérêt en se rattachant à l'histoire de cette grande crise qui est l'objet de toutes les préoccupations, nous n'ajouterions pas que la maréchale emporte, dit-on, plus de soixante robes destinées à paraître dans toutes les fêtes et les réceptions d'un séjour prolongé à Constantinople.

Le *Times*, après avoir reproduit l'article de l'*Invalide russe*, qui rend compte des opérations militaires russes dans la mer Noire, fait les réflexions suivantes:

«Il est temps que nous sachions si nous sommes ou non les maitres de la mer Noire, et si cette belle flotte que nous y avons envoyée doit laisser aux Russes la faculté absolue de dominer dans ces eaux que nous avons la prétention de lui fermer. Le pays exigera qu'on lui dise quelles ont été les raisons de température qui ont rendu la mer Noire inaccessible à nos flottes, sans opposer d'obstacles aux entreprises du prince Menschikoff.

«Les Anglais sont-ils devenus des marins d'eau douce, au point de laisser l'ennemi faire des prises, parce qu'ils n'osent pas se confier aux éléments qu'il brave avec impunité? Nous avons pris sur nous de bloquer la mer Noire, et nous sommes-nous accomplir cette tâche en restant bien commodément à l'ancre dans des ports, tandis que l'ennemi agit tout autrement. A quoi sert notre supériorité navale, si elle doit avec une telle négligence laisser la mer ouverte à notre adversaire, et leur permettre d'agir comme si nous n'y étions point?

«Notre flotte a assisté en témoin au désastre de Sinope, qui, s'il n'a pu être prévenu, a pu être vengé, et aujourd'hui elle voit nos ennemis recevoir des renforts aussi aisément que nos amis ont été secourus. Mieux vaut exposer nos vaisseaux au péril des tempêtes, que les garantir en sûreté au prix de peu de gloire. S'ils ne peuvent servir à combattre les opérations de nos ennemis ou à protéger la faiblesse de nos amis, peu importe qu'ils soient ou non conservés.

«Si de la mer nous passons sur terre, nous demanderons ce qu'on a l'intention de faire de notre cavalerie. Va-t-elle décidément partir ou rester? S'il faut que l'armée attende, pourquoi est-elle ici? Pourquoi les officiers sont-ils encore à Londres? Nous comptions trop sur la complaisance des Russes. Que leurs mouvements soient habiles ou non, en tous cas ils sont dirigés avec vigueur et de manière à prouver que les chefs savent apprécier la valeur du temps. Aussitôt que la saison a rendu les opérations praticables, leurs troupes sont entrées en campagne. Pas un jour n'a été perdu pour passer le Danube et livrer les événements à la décision d'une bataille. Mais à ces généraux actifs et intrépides nous opposons des généraux qui ne parviennent pas à se débarrasser des liens dorés des salons de Londres et de Paris, une infanterie qui est restée un mois à manger des oranges sur les rochers de Malte, tandis que des vaisseaux de transport attendent leur embarquement, tandis que la cavalerie ne parvient à embarquer que trois escadrons.

«On nous dira sans doute qu'il y a une grande présomption de la part de la presse à hasarder des critiques sur un sujet d'une nature aussi spéciale, mais nous en appelons de ces réponses faites d'avance au bon sens de nos lecteurs, et nous demandons, sans crainte d'être contredits, s'il est quelqu'un qui croie que notre armée ne soit pas très indispensable en Orient, où elle a été envoyée avec toute la célérité qu'autorisent les ressources du pays et qu'exige la situation des affaires. La rapidité avec laquelle nos hommes sont partis pour Malte a prouvé ce que nous pouvions faire avec les moyens dont nous disposons, et le retard survenu depuis démontre combien ces moyens peuvent être gaspillés et mal employés.

«Le public ne peut attribuer ces lenteurs déplorables et inattendues qu'à la multiplicité des départements et à l'éparpillement de la responsabilité énorme qu'entraîne l'administration militaire. La guerre a été jusqu'ici la saturnale du gouvernement, la responsabilité s'est relâchée, et le public, dont les regards se portent sur les principaux acteurs de la lutte, a peu le temps de s'occuper des agents non moins puissants qui se meuvent dans la coulisse. Mais il voit que tout cela change. Le mécanisme administratif est plus facile à saisir, on apprécie mieux les moyens de surmonter les obstacles, et plus les ressources de la guerre sont grandes, plus s'accroît la responsabilité de ceux qui dirigent. Nous ne faisons que d'entrer dans la querelle, mais nous nous sommes déjà vus deux fois vaincus sans combattre, et notre flotte et notre armée se complaisent dans une oisiveté égale, tandis que d'autres mains tiennent les cartes de la partie qu'elles devraient jouer.»

Les lettres arrivées à Paris de tous les points de la France, constatent que la loi qui porte à 140,000 hommes le chiffre de la levée actuelle au lieu du chiffre ordinaire de 80,000, a causé et cause beaucoup d'émotion parmi les paysans. Ils ne comprennent pas bien, que, même avec le concours des grands corps de l'Etat, le gouvernement puisse avoir le droit de modifier ainsi ce qui avait lieu ordinairement et était passé en usage. Peut être eût-on évité cet inconvénient, passager au reste, car les populations s'éclairent vite en France, en créant une réserve dès l'année dernière. Les compagnies de remplacement sont aussi très-embarrassées. La plupart se réunissent et fusionnent. Dans quelques provinces l'autorité sera probablement obligée de les protéger.

On a lu dimanche dans les églises, et affiché pour les fidèles une lettre-circulaire de M. l'archevêque de Paris qui a produit plus de sensation que n'en laissent habituellement de semblables communications; cette circulaire est relative à l'observation du dimanche et à la cessation obligatoire du travail pendant ce dernier jour de la semaine. M. Sibour se souvenant, à ce sujet, de ses instincts démocratiques, proteste contre l'exploitation du peuple qui lui est si cher et dont on sacrifie le repos à quelques appetits humains.»

Le brigandage ne disparaît jamais complètement de la Campagne romaine. Une correspondance de Rome du 10 avril, adressée au *Journal des Débats*, rapporte l'épisode suivant dont le héros est M. Sauzet, ancien président de la Chambre des Députés de France:

«M. et Mme Sauzet, en compagnie de quelques amis, avaient été faire une excursion à Monte Cavi, l'ancien Mons Albanus, où se trouvait le temple de Jupiter Latial, autour duquel se célébraient les fêries latines et les triomphes appelés ovations. Ils revenaient à Albano en contournant le lac de ce nom, par une des plus délicieuses routes des montagnes romaines, quand tout à coup, au détour d'un sentier de la forêt, M. Sauzet aperçoit le canon d'un fusil à deux coups à un demi mètre de son front, il comprit de quoi il s'agissait, mit la main à son gousset et offrit au porteur de l'escopette les quelques pièces de monnaie qui s'y trouvaient. *Grazie, eccelenza*, répondit le brigand. Mais M. Sauzet songeait à ses compagnons qui avaient pris les devants. L'industriel comprit sa pensée, et lui indiquant du doigt un fourré de taillis où il aperçut ses amis: *Già ho fatto*. J'ai terminé avec eux, dit le brigand; *felice viaggio*, continuez un heureux voyage; et il disparut dans la forêt. La perte pécuniaire éprouvée par M. Sauzet et ses amis est insignifiante, mais l'événement n'en est pas moins peu agréable et effraie fort les nombreux curieux amenés pour les fêtes de la Semaine-Sainte.»

On écrit de Hambourg sous la date du 18 avril:

A mesure qu'arrivent des ports anglais de nouveaux bâtimens de guerre destinés à renforcer la flotte de la Baltique, ils se rendent, après un court séjour, devant Copenhague, dans la baie de Kjøge [illegible]

Le chargé d'affaires anglais à Hambourg, M. Hodges, vient de notifier à notre Sénat, par ordre de l'amiral Napier en entrant le 11 avril dans la Baltique [illegible]

Nous avons des lettres commerciales récentes de Libau [illegible]

Le roi de Suède, après avoir été officiellement instruit de la déclaration de guerre de l'Angleterre et de la France à la Russie, a fait publier le 23 une ordonnance par laquelle il fait connaître aux habitants du royaume les dispositions stipulées dans la déclaration de neutralité à l'égard des navires de guerre des parties belligérantes. Les ports suédois, qui seront jusqu'à portée de canon fermés aux navires de guerre et désignés dans l'ordonnance, sont ceux de Stockholm, de Carlsten et de Carlscrona; et en Norwège, ceux de Christiania dans le rayon des fortifications de Kuholmen et le port intérieur de Horten, reconnu comme station militaire.

DECLARATION.

Sous ce titre le *Journal de St-Pétersbourg* publie l'important document qu'on va lire:

La France et la Grande-Bretagne viennent de sortir enfin ouvertement du système d'hostilité déguisée qu'elles avaient déjà adopté contre la Russie, surtout par l'entrée de leurs flottes dans la mer Noire.

Le résultat des explications qu'elles ont demandées à cette mesure avait dû amener entre elles et le cabinet impérial la rupture des relations réciproques.

Ce dernier fait n'a pas tardé à être suivi d'une communication dans laquelle les deux cabinets, par l'organe de leurs consuls respectifs, invitaient le gouvernement impérial à évacuer les principautés danubiennes dans un délai, que l'Angleterre avait fixé au 30 avril, et la France, plus péremptoirement encore, au 15 du même mois.

A quel titre les deux puissances prétendaient-elles ainsi exiger tout d'une seule des deux parties belligérantes sans rien demander à l'autre; c'est ce qu'elles n'ont point jugé nécessaire d'expliquer au cabinet impérial. Evacuer les Principautés, sans que l'ombre même des conditions, auxquelles l'Empereur avait subordonné la cessation de cette occupation temporaire, ait été remplie par le gouvernement ottoman, les évacuer au fort d'une guerre que celui-ci a déclarée le premier, quand il en poursuit avec activité les opérations offensives, quand ses troupes occupent elles-mêmes un point fortifié du territoire russe, était déjà une condition inadmissible pour le fond. Les deux puissances ont voulu que, pour la forme, elle devint plus inacceptable encore. Elles ont fixé au cabinet impérial, pour y adhérer, un terme de six jours, au bout desquels un refus ou l'absence d'une réponse quelconque devaient être, par elles, envisagée comme équivalant à une déclaration de guerre.

A une sommation aussi partiale dans sa teneur, aussi inexécutable pratiquement qu'elle était insultante dans ses termes, le silence était la seule réponse compatible avec la dignité de l'Empereur.

En conséquence, les deux gouvernemens viennent de faire connaître publiquement, que la Russie, par son refus d'obtempérer à leur réquisition, s'est constituée vis-à-vis d'eux dans un état de guerre dont la responsabilité lui appartiendra en entier.

En présence de pareilles déclarations, il ne reste à l'Empereur qu'à accepter la situation qu'on lui fait, en se réservant d'employer tous les moyens que la Providence a mis entre ses mains pour défendre avec énergie et constance l'honneur, l'indépendance et la sécurité de son empire.

Indépendamment du Message par lequel le cabinet de Londres annonce aux deux Chambres sa résolution, il a exposé, dans une déclaration supplémentaire, les motifs qui l'engagent à prendre les armes, et récapitulé l'origine et les incidens de la question. Le gouvernement impérial croit superflu de rentrer en discussion sur ce sujet. Toutes les pièces précédentes lui paraissent avoir épuisé la polémique. Son récent Memorandum du 18 février, publié à l'occasion de la rupture des relations diplomatiques et qui renferme jusque-là tout l'exposé historique de la question, aura suffi pour démontrer, à qui, de la Russie ou des puissances maritimes, appartient l'initiative des provocations, et par quel funeste enchaînement de circonstances la fausse position où leurs premières mesures ont placé les deux cabinets, les a conduits de degré en degré à prendre d'autres, encore plus provocantes. Les esprits non prévenus auront pu y relever toutes les concessions successives que la Russie a faites au maintien de la paix, avant comme après la Note de Vienne, tandis que les exigences croissantes des deux cours les engageaient chaque jour plus avant dans la voie de la guerre.

L'occupation des Principautés, qu'on prend aujourd'hui après coup pour prétexte de cette guerre, n'avait point empêché la négociation de s'ouvrir. Elle n'en eût pas davantage empêché la poursuite, ou plutôt cette négociation eût abouti depuis longtemps, si les puissances n'avaient brusquement, sans aucune nécessité visible, changé complètement les bases qu'elles avaient elles-mêmes données dans la première Note concertée à Vienne. Les objections faites par la Porte à certains passages de cette Note ne suffisaient nullement non plus pour en mettre le reste à néant. La substance essentielle intacte, et tous les points que la Porte Ottomane n'avait pas contestés, le gouvernement impérial était en droit de les regarder comme acquis [illegible] à toute proposition ultérieure. Il n'en a point été ainsi. On a prétendu nous imposer des conditions entièrement nouvelles; on a déclaré inadmissible ce qu'on avait admis jusque là, [illegible] et repoussé sans discussion avec elle toutes ses contre-propositions. En même temps, des mesures contraires à ses droits de belligérant, coïncidant dans la mer Noire avec les conditions transmises de Vienne, étaient prises contre nous pour imprimer à toute adhésion de sa part un caractère de compulsion. Enfin, toute retraite honorable lui a été sciemment fermée par une sommation impérieuse, telle que la Russie n'en a reçue à aucune époque de son histoire, même aux jours où un conquérant, à la tête de l'Europe armée, avait envahi son territoire.

Ne pouvant fermer les yeux sur l'insuffisance des motifs d'une guerre désastreuse et sur le peu de proportion qui existe entre ses effets et sa cause, les deux puissances sont obligées d'en exagérer l'objet, en formulant contre la Russie les accusations les plus vagues.

Elles allèguent leur honneur et leurs intérêts matériels lésés, nos projets ambitieux, nos projets d'agrandissement et de conquête en Turquie, l'indépendance de la Porte, celle même des autres Etats, l'équilibre enfin de l'Europe que menacerait, suivant eux, notre prépondérance excessive.

Toutes ces imputations générales ne reposent sur aucun fondement.

Nous n'avons jamais attaqué l'honneur des deux Cours. Si cet honneur a été mis en jeu, il ne l'a été que par elles-mêmes. Dès l'origine, elles ont adopté un système d'intimidation qui devait nécessairement échouer. Elles se sont fait un point d'honneur d'obliger la Russie à ployer sous elles, et parce que la Russie s'y est refusée, elles se sont crues blessées dans leur dignité morale.

Matériellement, leurs intérêts ne sont plus lésés par nous. Ils ne peuvent l'être que par la guerre qu'elles veulent gratuitement nous faire. [illegible] quant au Nord, au Midi, dans nos ports, et sur tous les points de nos côtes.

La politique d'agrandissement et de conquête qu'elles attribuent à la Russie est, depuis 1815, démentie par tous ses actes. De ses voisins d'Allemagne et du Nord, en est-il un qui, pendant ces quarante dernières années, ait pu se plaindre d'une violation, ou seulement d'une seule atteinte, à l'intégrité de ses possessions?

Pour ce qui est de la Turquie, bien qu'avec elle nous ayons été en guerre, la paix d'Andrinople est là pour attester l'usage modéré que nous avons fait de nos succès. Et depuis, à deux reprises, l'empire ottoman a été sauvé par nous d'une ruine imminente.

Le désir de posséder Constantinople, si cet empire venait à tomber, l'intention d'y former un établissement permanent, ont été trop hautement, trop solennellement désavoués, pour qu'il puisse, à moins d'une méfiance que rien ne saurait guérir, exister à cet égard aucun doute.

Les événements montreront bientôt qui, des puissances ou de la Russie, aura porté le coup le plus funeste, non-seulement à l'indépendance, mais à l'existence même de la Turquie. Pour prix des secours intéressés qu'on lui donne, celle-ci renonce déjà par traité au privilège distinctif de toute puissance indépendante, celui de faire la guerre et la paix à son gré, au moment et aux conditions qui lui semblent les plus utiles. Elle va être forcée de souscrire à un engagement qui étendrait à tous ses sujets l'égalité des droits civils et politiques. La Russie applaudira sincèrement à une garantie si importante obtenue en faveur de tous les chrétiens en Turquie, si tant est qu'on parvienne à la leur assurer d'une manière vraiment efficace. Mais, devant une révolution qui altérerait si profondément toutes les bases constitutives du gouvernement ottoman, elle aura droit d'être surprise qu'on ait déclaré un engagement, par lequel le Sultan se bornait à confirmer des privilèges religieux déjà existants et découlant de nos traités avec lui, attentatoire à sa souveraineté et à son indépendance.

«C'est à l'Europe, non aux deux puissances, à décider si l'équilibre général court effectivement les dangers qu'on prétend dériver pour elle de l'excessive prépondérance attribuée à la Russie. C'est à elle à examiner laquelle pèse plus lourdement aujourd'hui sur la liberté d'action des Etats, ou de la Russie livrée à elle-même, ou d'une redoutable alliance, dont la pression inquiète toutes les neutralités et emploie tour à tour pour les entraîner les caresses ou la menace. L'Europe aussi décidera si, durant les dernières années, c'est de la Russie que sont venues les prétentions les plus hostiles aux droits de souveraineté et à l'indépendance des Etats faibles—si en Grèce, en Sicile, à Naples, en Toscane, c'est pour ou contre ces droits qu'elle a réclamé,—si, en Allemagne, entre les grands gouvernements, elle a cherché à semer la discorde ou à rétablir l'union,—si, en Lombardie moralement, et matériellement en Hongrie, ses efforts n'ont point été consacrés au maintien de l'équilibre, et si les coups qu'on lui prépare, l'isolement où on veut la jeter, en livrant désormais le monde politique à une bien autre prépondérance, ne serait pas plutôt l'anéantissement de cet équilibre.

On voit à quoi se réduisent les vagues généralités articulées contre la Russie. Mais le dernier surtout de ces chefs d'accusation suffit pour donner le mot du véritable motif d'une guerre qui, jugée sur les griefs apparents, n'aurait pas de raison d'être, tant elle est contraire aux intérêts moraux, industriels, commerciaux du monde entier, tant elle est faite pour accélérer réellement la ruine de l'empire même qu'elle a pour prétexte de sauver d'un péril imaginaire. Ce véritable motif a été proclamé tout haut par les ministres anglais, quand ils ont dit en plein Parlement que le moment était venu enfin d'abattre l'influence de la Russie.

C'est à défendre cette influence, non moins nécessaire à la nation russe qu'essentielle au maintien de l'ordre et de la sécurité des autres Etats, c'est à soutenir l'indépendance et l'intégrité territoriale qui en sont la base, que l'Empereur, obligé d'aviser malgré lui dans le péril, va consacrer toutes les forces de résistance que lui fournissent le dévouement et le patriotisme de son peuple. Il espère que Dieu, qui si souvent a protégé la Russie aux jours d'épreuve, l'assistera encore une fois dans cette formidable lutte. Il déplore sincèrement les maux qu'elle va répandre sur l'humanité. Mais, en attendant, il croit devoir protester solennellement contre la prétention arbitraire mise en avant par les deux puissances d'en rejeter sur lui seul toute la responsabilité. Elles sont libres sans doute, d'adopter contre la Russie telles mesures qui leur conviendront, mais il ne saurait dépendre d'elles d'en mettre à sa charge les conséquences. La responsabilité des malheurs d'une guerre appartient à qui la déclare, non à celui qui est forcé de l'accepter.

Saint-Pétersbourg, le 20 mars 1854.

CRONSTADT.

Saint-Pétersbourg est couvert du côté de la mer par la forteresse de Cronstadt, qui, située sur une île, ferme la route étroite par laquelle les grands navires peuvent arriver jusqu'à la capitale. De l'autre côté de l'île, vers la côte de Finlande, il y avait autrefois aussi de l'eau navigable, assez profonde pour une corvette; mais, depuis le commencement de ce siècle, ce passage est obstrué par des masses de pierres qui se sont éboulées. Il y a huit jours, on travaillait à rendre cet obstacle plus insurmontable encore, en y ajoutant une masse de nouvelles pierres. Une attaque sur Cronstadt n'est donc possible qu'en y arrivant par le bras très étroit et très tortueux qui s'étend entre les forts placés devant l'île jusqu'à trois quarts de mille allemand. On en a enlevé tous les signaux utiles à la navigation, de sorte que cet étroit canal offre de graves difficultés et de grands dangers pour les gros navires, lors même qu'ils auraient à bord les pilotes très familiarisés avec les localités. Ils seront forcés en tout cas d'aller fort lentement, et l'on calcule qu'un bâtiment s'avançant de cette manière resterait près d'une heure exposé au feu destructeur des forts russes. Ces derniers sont armés de canons à la Paixhans de 130, dont un coup bien dirigé peut couler à fond un bâtiment. Et si l'un des vaisseaux de ligne était coulé à fond, c'en serait assez pour rendre le canal impraticable à tout le reste de la flotte.

Mais l'expérience seule démontrera si les forts isolés qui défendent l'accès du port seront en état de résister à l'artillerie des vaisseaux anglais. Les opinions des gens compétens de Saint Pétersbourg sont partagées sur ce point. Quatre des forts sont construits en immenses blocs de granit, un en bois. Le plus grand danger pour Cronstadt serait la prise successive de tous ces ouvrages, dont chacun aurait à subir à son tour le feu d'un grand nombre de navires. Cependant la sûreté de la place repose avant tout sur le peu de largeur de la route qui y conduit et qui sera parcourue, immédiatement devant le port, par deux vaisseaux de ligne disposés en batteries flottantes, et placés derrière le fort Menchikoff, le dernier avant Cronstadt. De l'état de la glace dépendra la possibilité de réunir les deux divisions de la flotte encore à Cronstadt avec celle de Sweaborg, qui passe pour imprenable.

L'HYDROPIPER DU DR GEOHEGAN,

Est ordonné par les médecins, comme on le verra par les extraits suivans de lettres adressées au propriétaire par des membres de la faculté.

Big Spring, comté Breckindidge, Ky.

Au Dr Geohegan.—Mon cher monsieur:—Il y a environ deux ans, je traitais une jeune fille de 14 à 15 ans qui souffrait des scrofules depuis six ou sept ans.

Sa santé commença à s'améliorer du moment qu'elle employa l'Hydropiper, et le mieux continua jusqu'à ce qu'enfin les glandes et tous les symptômes de maladie disparurent. Elle jouit maintenant d'une excellente santé.

Agréez, &c. W. W. BOARD, M. D.

Owensboro' Ky, 25 mars 1852.

Mon cher docteur—L'Hydropiper a, dans plusieurs cas, triomphé, parmi nous, de la dyspepsie. Je considère que c'est un précieux remède. J'en ai moi-même fait usage et je crois qu'il m'a fait du bien.

Votre ami, JAMES CONWAY, M. D.

☞ Agence générale: **Raymond Patten**, No 74, rue Quatrième, Louisville, Ky.

☞ A vendre à la Nouvelle Orléans par les agens, JARVIS & WOODMAN, coin Magasine et Commune. Et J. WRIGHT & Co., No 151, rue de Chartres.

10 mai—1m tj,v et camp

LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG.
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
LES MEDECINES GRAEFENBERG
MEDECINES GRAEFENBERG.

☞ LES MEDECINES GRAEFENBERG sont reconnues partout comme les meilleures que puissent employer les familles. Les médecins ce plus distingués les reconnaissent, et toutes les personnes qui les ont employées en garantissent l'efficacité.

On peut se procurer *gratis*, chez le soussigné, un pamphlet contenant une liste de plus de 60 maladies, les symptômes de ces maladies et le traitement qui doit être suivi. J. WRIGHT & Co., 151, rue de Chartres.

Chez lequel on trouvera en tout temps un assortiment complet de ces remèdes. 25 jan—1an

REVALENTA ARABICA,
De Barry Du Barry & Cie., à Londres.

Certificat du célèbre docteur Rudolph Wurzer.

Bonn, 19 juillet 1852.

Cette farine, légère et agréable [illegible]

Seul Dépôt pour l'Etat de la Louisiane, chez F. P. DUCONGÉ, No 13, rue Douane. Et chez Z. GERMAIN, No 137, rue Royale.

N. B.—Cette Farine convient surtout aux malades et aux convalescents, et aux enfants d'un tempérament [illegible]

AVIS.
F. P. DUCONGÉ

PREVIENT ses amis et clients que par suite de l'incendie qui a détruit son établissement, rue de Chartres No 29, il s'est fixé au No 13 rue de la Douane, entre Chartres et Vieille-Levée, où il continuera à remplir [illegible] au moment où il pourra reprendre son ancien local, maintenant en voie de construction. 1er fév—

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention des acheteurs à la grande vente de cigares de la Havane, qui aura lieu aujourd'hui, à midi, [illegible]

☞ MM. J. A. BEARD & MAY, vendront, ce jour-là, des esclaves à l'Arcade de Banks. La vente [illegible]

Les terrains de choix, situés sur le chemin de fer de Carrollton et appartenant à la succession de D. F. Burthe [illegible]

MM. Beard & May vendront en même temps, pour le compte de la succession Wm Berkley 4 maisons et un terrain vague situé au coin des rues Hercule et Melpomène.—Aussi, pour le compte de Mary A. Lewis, mineure, une maison en briques dans la rue Robin.

BALANCES patentées de Fairbanks—Un assortiment complet, à vendre par H M BARLOW & Co., 12mai—1m 13, rue du Canal

BALAIS—300 douzaines de qualités assorties, en débarquement de la barque Elwirt, à vendre par H M BARLOW & Co., 12mai—6f 13, rue du Canal

PAPIER pour enveloppes—300 rames papier de paille, de dimensions assorties, en débarquement et à vendre par H M BARLOW & Co., 12mai—6f 13, rue du Canal

ALLUMETTES—600 grosses, de Lacour, en débarquement des navires Memphis et Sultana, à vendre par H M BARLOW & Co., 12mai—6f 13, rue du Canal

DIVERS—Reçu par le navire Morning Star de Bordeaux:
50 caisses fruits au jus assortis.
25 do fraises do.
300½ et 500¼ boîtes patés truffés.
100½ et 100¼ boîtes saucisses truffées.
300½ boîtes petits pois.
100½ do champignons.
50 caisses cornichons français.
50 do variantes
25 do vinaigre extra, pour l'usage des familles.
200½ boîtes et bouteilles de truffes, à vendre par
1mai DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti

PAR le navire Herman, de Brême—100 douzaines eau de seltz frais.
25 caisses de fromage tête de Maure.
200 livres saucisson de Brunswick.
200 livres fromage Sapsigo.
50 barillets de sardells au sel.
20 do de caviar de la Russie.
50 caisses fromage de Limbourg.
25 douzaines vinaigre framboisé, à vendre par
12 mai DUNTZE & IKEN, Enc. Royale et Conti

Marchandises pour le Mexique.

TAPALOS—4 caisses couleurs assorties 56 X 56.
6 do do do 60 X 60.
4 do do do 62 X 62.
A vendre chez H. DE GOER & RIFFLARD,
12mai 28 rue de la Douane

EN DOUANE pour l'exportation:—25 barriques vin de Marseille, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co., 12mai Rue Jefferson, Nos 9 & 10.

PRET SUR DEPOT.

JOSEPH DALIET informe ses amis et le public, qu'il vient de s'établir rue de l'Union, No 54, entre Amour et Bons-Enfants, où il prêtera sur dépôt, à un intérêt excessivement réduit.
Nouvelle-Orléans, 10 mai 1854. 11mai—1m

ACIER DE MILAN—99 boîtes acier de Milan, à vendre par BRUGUIERE & Co., 11 mai 16, rue Bienville.

TABAC—200 balles tabac mexicain en feuilles pour capes et tripes, à vendre par 11 mai BRUGUIERE & Co. 16 rue Bienville

SARDINES A L'HUILE—100 caisses sardines à l'huile, de 100½ boîtes, de la marque P. Guilloux, à vendre par BRUGUIERE & Co., 11mai 16, rue Bienville

BEURRE DE GOSHEN—50 caisses beurre de Goshen, de la marque de P. Girand & Co, New-York, en boîtes de 1 et 2 livres, à vendre par 11mai BRUGUIERE & Co. 16. rue Bienville.

BOUGIES—150 boîtes chandelles sperme chimique, à vendre par BRUGUIERE & Co 11 mai 16. rue Bienville

VANILLE—1 caisse vanille, à vendre par 11 mai BRUGUIERE & Co, 16 rue Bienville

En Douane. En Douane.

HUILE—150 paniers 12 bouteilles huile Plagniol; Sardines—15 caisses 100 demi boîtes et 15 do 100 quarts boîtes, marque Coulé & Martin, pour l'exportation et à vendre par LANATA, GANDOLFO & CO, 10mai 9 et 10, rue Jefferson

EN MAGASIN—2000 dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons, 150 barriques vin rouge diverses marques, 100 caisses sardines en quarts et demi boîtes, Coulé & Martin, 200 paniers 12 bouteilles huile Bacigalupi, 100 caisses de vin Marsala fine, 300 do de do extra, 150 do sherry, kirsch, liqueurs, etc, 100 do pâtes d'Italie.
A vendre par LANATA, GANDOLFO & CO, 10mai 9 et 10, rue Jefferson

ATTENDU par le navire Buddy, de Bordeaux—160 barriques vin rouge bon ordinaire.
21 do do St-Emilion pour famille.
100 barils vin Matté Pasteries.
1000 caisses de 12 bouteilles vin rouge.
40 do pêches, prunes, poires, abricots à l'eau de vie.
40 quarts cognac Coulé & Martin, de preuve.
A vendre par LANATA, GANDOLFO & CO., 10mai 9 et 10, Jefferson

ATTENDU par le navire Denmark, de Bordeaux—40 barriques vin rouge petit Margaux, 20 do do blanc Haut Sauterne, 20 barils do do do 25 cils ... de 18 bouteilles vin blanc vieux.
A vendre par LANATA, GANDOLFO & CO, 10mai 9 et 10, rue Jefferson

JAMBONS—130 boucauts plats côtés désossés, épaules et jambons, à vendre par F. COOK & Co., 10 mai No 40, rue Poydras

PORC—200 barils mess de première qualité, et prime, à vendre par F. COOK & Co., 10mai 40, rue Poydras

BŒUF—100 barils bœuf mess et de première qualité, à vendre par F. COOK & Co., 10mai 40, rue Poydras

GRAISSE—1200 barillets et baquets graisse de choix, à vendre par F. COOK & Co., 10mai 40, rue Poydras

VENTE EN SOLDE.

LE soussigné désirant clore ses affaires, offre à vendre à des prix très réduits son stock d'articles, pour modistes et de fantaisie, consistant en partie en
Rubans couverts pour chapeaux,
Fleurs artificielles,
Chapeaux de paille pour dames,
Soieries moirés et en couleurs,
Alpacas noir et mousselines laines,
Barèges imprimés,
Gants et bonneterie de toutes sortes,
Broderies et de tulles &c. &c.
Le tout pour être écoulé à prix coûtant et même au dessous. J. LOUVRIER,
12 mai—1m 43, rue de la Douane

On demande immédiatement

UNE BLANCHISSEUSE de couleur, recommandable sous tous les rapports pour aller à la campagne. On préfère une esclave. S'adresser au No 151, rue du Canal.
12 mai—3

UN Français désirerait entrer dans une famille à la campagne, en qualité d'instituteur d'un ou de plusieurs enfants.—Bonne référence.—S'adresser rue Royale, 232, au magasin de marchandises sèches.
12 mai—1f

CONSERVATION DE PAPIERS ET LIVRES DE VALEUR.

LE fait que les COFFRES-FORTS de RICH, [Rich's SALAMANDER SAFES] peuvent résister au feu est si généralement répandu, qu'il n'est pas nécessaire d'en parler longuement. On ne saurait exiger de meilleure recommandation que la réputation que s'est acquise cet article et la confiance qu'il a inspirée depuis qu'il a passé par tant d'épreuves. Il suffira de publier les deux certificats suivants, dans lesquels il est question de ce qui a été sauvé par ces coffres-forts, lors des derniers incendies. Trois autres coffres-forts, de la même manufacture, ont subi des épreuves semblables et en sont sortis intacts; il en a été de même, dans d'autres Etats, avec cent autres, dans des circonstances antérieures à celles-ci.

Incendie de la rue Natchez.

Nos bureaux et notre entrepôt, Nos 31 et 33, rue Natchez et tout ce qui y était renfermé, à l'exception des livres et papiers que contenait notre coffre-fort, ont été détruits par le feu, le 16 mars dernier. Le coffre-fort était resté plusieurs heures au milieu des flammes; lorsque nous parvinmes enfin à l'en retirer, il était rouge. Lorsqu'il eut refroidi, les livres et papiers représentant une somme de vingt mille piastres, furent retirés et nous les trouvames intacts. Nous n'avions absolument rien perdu.

Ce fait ne nous laissant plus aucun doute sur la sécurité qu'offrent ces coffres-forts, nous en avons acheté un autre de M. Isaac Bridge, 22 rue des Magasins, agent pour la vente des COFFRES-FORTS de RICH. Nous les recommandons à tous ceux qui veulent mettre leurs papiers de valeur en parfaite sûreté, en cas d'incendie.
PRICE, WALSH & Co.
Nile-Orléans, 7 avril 1854.

Incendie de la rue de Chartres.

Les raisons ne nous manquent pas pour recommander les COFFRES-FORTS de RICH, depuis qu'il nous a été donné, le 5 février dernier, de voir à l'épreuve celui que nous avons acheté, il y a plusieurs années, à M. Isaac Bridge. Notre magasin, situé au No 57, rue de Chartres, ainsi que tout notre stock de chapeaux, garnitures, &c., ont brûlé le 5 février. Le coffre-fort a été exposé pendant plusieurs heures, à un feu ardent et cependant les billets de banque et les chèques, s'élevant à plus de neuf cents piastres, plusieurs milliers de piastres en billets à ordre et nos livres représentant une somme de quarante mille piastres, ont été sauvés. Le coffre-fort ne perdit que quelque chose à la peinture. [illegible]
ALBERT & TRICOU.
Nouvelle-Orléans, 17 avril 1854.

Il est rare que chaque grand incendie ne démontre la nécessité de ne point se fier aux différents coffres-forts qui ne le sont que de nom et dont on s'est servi jusqu'ici. Aussi, ceux qui mettent leurs livres et papiers, feraient bien de suivre ce conseil qui leur est donné plus haut.

Le soussigné est le seul Agent, à la Nouvelle-Orléans, pour la vente des coffres-forts améliorés et patentés, de Rich, le seul qui ait les véritables, lesquels, de quelque manufacture qu'ils proviennent, sont toujours marqués "Patentes de Wilder. ("Wilder's Patent")
ISAAC BRIDGE,
12mai—3m 22, rue des Magasins.

VINS ROUGE ET BLANC—En magasin et à vendre par les soussignés:
250 barriques et 2350 caisses bon vin de famille,
300 caisses Cantenac brun,
70 caisses vin rouge Léoville,
56 do do Margaux,
70 do do St-Julien Médoc, Beyada a 1836,
4 do do véritable Larose, 1841,
5 do do St-Julien 1841,
190 do do Arsac 1844,
36 do do St-Estèphe 1846,
14 do do Larose 1831,
27 do do St-Estèphe 1844,
104 do vin blanc Preignac 1847.
FOO DE FUENTES & Co.,
12mai 22, Vieille Levée.

B. ANTOGNINI,
FABRICANT DE BILLARDS,
No 14, RUE CONTI, ENTRE CHARTRES ET LEVÉE.

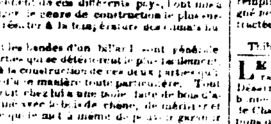

PREVIENT les amateurs et les propriétaires de billards qu'il vient de monter, augmenter et restaurer un nouveau genre de billard d'une qualité supérieure à tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour [illegible]

Tout billard acheté chez lui est garanti pour un nombre d'années limitées par l'acheteur.

[illegible]

Billards à huit pieds.

[illegible]

Ventes en mai par Beard & May.

12 mai—Vente sans réserve d'esclaves.

13 mai—Terrain avec batisses au coin des rues Hercule et Melpomène, pour le compte de la succession de Wm. Berkley.—Grand terrain et maison en briques dans la rue Robin, dans l'affaire de Mary Anette Lewis, mineure.—Succession de feu D. F. Burthe.

16 mai—Succession de S. W. Philbrook: esclaves de valeur—Succession de B. Chappell: terrain avec bâtisses, dans la rue Apollon—Succession de E. W. Wells: terrains pour bâtir, dans la rue Tchoupitoulas.—Terrains de valeur, avec batisses, situés en ville—Terrains rue Howard, au plus haut enchérisseur.

20 mai—Propriété de choix dans la rue Gravier, pour le compte de la succession de Mary E. Butler, femme de M. E. B. Peck—Terrain pour bâtir, dans la rue Nayades, encoignure Clio, pour le compte de la succession de Mme Rebecca Terrell, femme de James John.

23 mai—Nègre robuste, pour le compte de la succession de Thos. J. Mahee.

30 mai—Succession de C. A. Choppin—bon ouvrier boulanger.

Ventes par Beard & May, en juin.

3 juin—Succession de Alexander Park: Terrains vagues et avec bâtisses, dans les rues du Cirque et Poydras—Succession de Wm K. Bacley: terrain avec batisses dans la rue Bacchus—Succession de Charles Heffernan: Terrains avec batisses dans la rue de la Levée, faubourg des Nonnes.

7 juin—Succession de James E. Lee: propriété en face du Nouveau Canal: propriétés de valeur dans les rues Canal et Vieille Levée—Succession de Isaac T. Preston: propriétés à la Nouvelle-Orléans et dans la paroisse de Jefferson.—Succession de Robert Layton: propriétés dans le 4me district.

☞ Pour plus amples détails, voir les annonces.

SOURCES DE VICHY,
DE L'ALABAMA.
CULLUM'S SPRINGS,
COMTÉ DE CHACTAW,
A UN MILLE DES SOURCES DE BLADON.

2 sources alcalines de Vichy.
2 sources sulfureuses.
Et une source ferrugineuse,
Toutes au même établissement.

L'ANALYSE de ces cinq sources par excellence, a été faite avec la plus scrupuleuse attention par J. B. Avequin, chimiste à la Nlle Orléans.

Ces cinq sources minérales sont les plus riches de toutes celles qui ont été examinées ou analysées jusqu'à ce jour dans les Etats de la Louisiane, du Mississipi et de l'Alabama; les résultats analytiques en fournissent la preuve la plus évidente.

A la suite du pamphlet, donnant l'exposé des analyses de ces cinq sources, le lecteur trouvera une attestation signée par 22 docteurs médecins de la Nlle-Orléans et de Mobile sur les propriétés de ces eaux.

Pour inspirer une entière confiance aux personnes qui peuvent avoir besoin d'aller prendre ces eaux, nous reproduisons ici les noms des docteurs qui ont signé cette attestation en faveur de sources de Ch. Cullum.

J Beugnot, D. M. P.	A. Lambert, D. M. P.
James Jones, M. D.	J. Labatut, D. M. P.
H Daret, D. M. P.	J H Lewis, D. M. P.
Barbe, D. M. P.	C. de Valetti, D. M. P.
Ph. Albuzzi, M. D.	A. Mercier, D. M. P.
Charles Turpin, D. M. P.	Chas. Delery, D. M. P.
A. Pecquet, D. M. P.	Co. Faget, D. M. P.
S. Martin, D. M. P.	P. Tricou, D. M. P.
V. Fortineau, D. M. P.	E. Martin, D. M. P.
A. Lemat, D. M. P.	F. Marmillon, D. M. P.
Joseph Martin D. M. P.	O. Thiéry, D. M. P.

Avec un certificat du Dr J. C. Nott, de Mobile, attestant la richesse et les propriétés de ces eaux.

La saison pour prendre ces eaux étant des plus favorable, en ce moment, le vaste et splendide établissement de Ch. Cullum est maintenant ouvert, et prêt à recevoir les personnes qui voudront bien l'honorer de leur visite. 9 mai—

M. DEZANNEAU, Docteur en Médecine et en Chirurgie, Membre de la classe des Sciences de Paris.

A L'HONNEUR de faire savoir aux citoyens de cette ville qu'il est fixé RUE ROYALE, No 149, entre St-Louis et Toulouse.

Reçu docteur après sept années d'études et externe de l'Hôtel-Dieu de Paris, ayant acquis une grande expérience sous les yeux des maîtres de la Science comme dans sa propre clientèle, il traite toutes les maladies en général, tant externes qu'internes, fait les opérations quelles qu'elles soient, les accouchements les plus laborieux, et s'occupe spécialement des maladies épidémiques. Bien qu'il n'ait pas l'honneur d'être connu des citoyens de la Nouvelle-Orléans, d'après les nombreux certificats authentiques qu'il possède et qui attestent le grand nombre de cures et d'opérations qu'il a faites, il espère qu'il sera honoré de la confiance du public [illegible]

Consultations: Tous les jours de midi, à 2 heures. 4mai—2m.

LE soussigné annonce au public que la société établie entre lui et Alfred Marre pour l'exploitation d'une épicerie dans la ville de Thibodeaux, paroisse Lafourche, a été dissoute, le dit Marre n'ayant pas rempli les conditions de l'acte de société. [illegible]
JOSEPH AYMOND.
Thibodeaux, 28 avril 1854. 5mai—10f

LE DIMANCHE, Revue artistique et littéraire, publiée à New York par MM. de Gahagn & Desonvall, [illegible]

F. BIMAILHO & Co.
Rue de Chartres, entre Bienville et Conti,

ONT reçu par les navires Napier et Mulhouse, du Havre:
Un grand assortiment des articles suivants:
[illegible]
4 mai—1m F. BIMAILHO & Co., 69, rue de Chartres

A VENDRE.

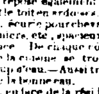

Une résidence de campagne magnifiquement établie, située sur la rive droite du fleuve Mississippi, à environ un mille et demi au-dessus d'Alger et trois quarts de milles du dépôt du chemin de fer des Opelousas, contenant deux arpents de face et quarante arpents de profondeur, en tout quatre-vingt arpents superficiels, avec la profondeur, soit en prairies, soit en terre couverte de bon bois.

La résidence est commode et se compose de 6 chambres, une grande salle, piazza devant et derrière; la maison est construite sur de hauts piliers en briques, et tout au complet; les dépendances, cuisines et toilettes adjacentes. Les autres bâtisses sont: remise, écurie pour chevaux et vaches, poulailler, pigeonniers, etc. [illegible]

Il y a, outre le fruitier, un jardin à fleurs, contenant les plus beaux arbres, fleurs et plantes du pays [illegible]

Les personnes qui désirent acheter cette propriété feraient bien d'aller l'examiner. S'adresser à M. BARNETT Jr. & FRERE, encanteurs, au coin des rues Chartres et St-Louis.

P. S. Dans le cas où la propriété ci-dessus décrite ne trouverait pas d'acquéreur avant le 13 du courant, elle sera vendue CE JOUR-là à l'encan, à midi, à la Bourse St-Louis, rue St-Louis, par M. Barnett jr. & Frère. Les conditions seront comme suit:

L'acquéreur assumera le paiement de trois billets de $2875 chacun, portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an depuis le 1er octobre 1852 et échéant le 1er octobre 1854, 1855 et 1856. Pour la balance, un quart comptant; le reste à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets portant intérêt à raison de 6 pour cent l'an du jour de la vente jusqu'à l'échéance, et, dans le cas de non-paiement à l'échéance, intérêt à raison de 8 pour cent l'an jusqu'à parfait paiement.

Les billets seront garantis par hypothèque sur la propriété. Les bâtisses seront assurées pour $10,000, aux frais de l'acquéreur et la police d'assurance restera entre les mains du vendeur.

L'acte de vente pardevant A. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 3 mai

Avis aux actionnaires.
Bureau de la Compagnie du Gaz,
1er mai 1854.

UNE assemblée des actionnaires de cette Compagnie sera tenue au Bureau No 120, rue Commune, le 5 juin prochain, pour considérer un acte pour amender la charte, approuvé le 15 mars 1854.
Par ordre, M. O. J. TISDALE,
2 mai—30 Trésorier

AVIS MEDICAL.

LE docteur A. JULES MATHIEU a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il a établi son office (et domicile) rue Dauphine No 70, entre Bienville et Conti.

Consultations de midi à 3 heures. 20 av—1m

$30,000 de Bons de la paroisse de la Pointe Coupée.

DES propositions seront reçues par le soussigné pour cinquante mille piastres de bons de la paroisse de la Pointe Coupée, en sommes de cent piastres et au-dessus.

Cinq mille piastres de ces bons seront payées chaque année, à partir du 1er mai 1855 et lesdits bons porteront intérêt à raison de 8 pour cent l'an à partir de la date. L'intérêt sera payé annuellement sur la remise du coupon annexé aux bons.

Les bons et coupons d'intérêt seront, à mesure qu'ils échéront, reçus en paiement de toutes taxes de paroisse.

Ces bons offrent les meilleures garanties, car ils ont été émis en vertu d'un acte de la Législature, approuvé le 16 mars 1854 et la loi de Police de ladite paroisse a pris des mesures pour que le capital et l'intérêt soient payés à mesure qu'ils échouent.

M. Charles Poydras, président du jury de police de la Pointe Coupée, restera à la Nouvelle Orléans jusqu'au 25 avril. C'est à lui qu'il faut s'adresser et c'est de lui qu'on obtiendra des renseignements complets relativement auxdits bons. On peut le voir tous les jours aux bureaux de MM. E. Girard & Co., No 45, rue Carondelet.
EDWARD PHILLIPS,
Commissaire, bureau de poste de Waterloo.
Pointe Coupée, 18 avril 1854. 19 avril—30

MONSIEUR PHILIPPE DUMOULIN, de Bordeaux, demeurant à la Nouvelle-Orléans ou dans les environs, est prié de passer de suite chez MM. Eug. Rochereau & Co, 26 et 28, rue St-Louis, pour y recevoir une communication qui l'intéresse beaucoup.
Nlle-Orléans, le 10 mai 1854. 10 mai

☞ MM. EUG. ROCHEREAU & CO. ont transféré leurs bureaux aux Nos 26 & 28, rue St-Louis, presque vis-à-vis leur précédent magasin.
5mai Nlle-Orléans, le 5 mai 1854.

AVIS.

LE soussigné, PARTANT PROCHAINEMENT POUR L'EUROPE, se chargera de toutes les commissions qui lui seront confiées, et plus spécialement de celles à remplir sur la place de Paris.
H. TACON,
Maison A. PAYA & Co.
4 mai—30 56, Chartres.

Ver HEBERT & CIE.
149, RUE DE CHARTRES.

Librairie. Nouveautés.

FORMAT CHARPENTIER.
MICHELET—Légendes Démocratiques du Nord.
E. DE GIRARDIN—La Liberté dans le Mariage.
do (Mme)—Le Marquis de Pontanges.
STENDHAL—Le Rouge et le Noir.
do La Peinture en Italie.
GERARD DE NERVAL—La Fille du Feu.
TH. GAUTIER—Constantinople.
L. REYBAUD—La Vie à Rebours.
H. MURGER—Scènes de la Vie de Bohème.
do Scènes de la Vie de Jeunesse.
do Scènes de la Campagne.
do Pays Latin.
ST AULAIRE—Les Derniers Valois

Brochures.
A. DUMAS FILS—Un Cas de Rupture.
J. SANDEAU—Le Château de Montsabrey.
do Olivier.
H. MURGER—Propos de Ville et Propos de Campagne.
MERY—Anglais et Chinois.
LAMARTINE—Les Visions.
PONSARD—Homère.

Théâtre.
SCRIBE—L'Etoile du Nord—AUGIER E.—La Pierre de Touche. A. DUMAS FILS—Diane de Lys. G. SAND—Le Pressoir. E. DE GIRARDIN—Mme Lucy Tartufe. LES COSAQUES—Les Orphelins de Valneige—Souvent femme varie—Betty—La femme du monde légère (parodie), &c., &c.
2mai—15

Librairie de Ver. Hébert & Cie.,
149, *rue de Chartres.*

Ouvrages nouveaux pour PRIX et pour CADEAUX.

NOUS avons reçu par les derniers arrivages de France, un grand assortiment de livres pour prix et pour cadeaux, magnifiquement reliés, et composés d'excellens ouvrages.
Parmi lesquels nous citerons:
Fastes de Versailles—Vies des Saints,
Histoire de Paul—Bataille de la Jeunesse,
Le voyageur de la Jeunesse—La Russie,
Voyages en Suisse—Voyages en Espagne,
Voyages autour de monde (Mlle A Kart),
Beautés de Constantinople,
Voyageur en Amérique,
Les enfans chez tous les peuples,
Le mois de Marie,
&c. &c. &c.
Et quantité d'autres qu'il serait trop long de désigner tous. 2 mai—15

CHANGEMENT DE DOMICILE.

LE Dr M. Rancé a transporté son domicile de la rue de la Douane, No 111, entre Bourbon et Dauphine. 25 av—2 m

AVIS—JEAN BONNET a l'honneur d'informer ses amis et le public en général qu'il vient, dans la rue St Philippe, le Restaurant bien connu sous le nom de M. Louis Piegé, et qu'il fera tous ses efforts pour soutenir la réputation et [illegible]
P. S.—Décédé, par inadvertance, on dit que [illegible]
25 av—15f

40 BARRIQUES vin vieux Margaux;
20 do do trés vieux do.
35 demi pipes Cognac de preuve, United Vineyard Propriétors;
25 quarts de pipes do do do.
En débarquement du navire Mary Merrill, de Bordeaux, et à vendre par
V & E MAIGNAN,
25 av 85 et 87 rue St-Louis

EN débarquement du navire Mary Merrill, venant de Bordeaux:—84 barriques vin rouge bon pour famille, à vendre par
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
25 av Enc. Moreau et Mandeville, 3e Dist.

ATTENDU par le navire Morning Star, venant de Bordeaux, et à vendre par les soussignés: 80 barriques vin rouge bon ordinaire.
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
25av Encoignure Moreau et Mandeville, 3e Dist.

ATTENDU par les navires venant de Bordeaux: Le Golden Era, 16 barriques vin rouge. Le Denmark 144 barriques vin rouge, à vendre à livrer par
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
25av enc. Moreau et Mandeville

EN magasin et à vendre—25 quarts cognac, différentes marques, par
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
25av Enc. Moreau et Mandeville, 3me district

EN magasin et à vendre par les soussignés:—
25 barriques vin vieux rouge pour famille
250 barriques vin rouge bon ordinaire,
25 barils Haut Sauterne,
3 balles bouchons réguliers;
250,000 bouchons pointés;
200 damesjeannes vides de 5 gallons,
5 paniers bouteilles vides.
BOYER FRERES, V. BENQUET & Co,
25av Enc. Moreau et Mandeville, 3me district

Tapis, Nattes, Toiles Cirées,
23, rue de Chartres.

TAPISSERIES de velours, anglaises, américaines et de Bruxelles, tapis trois plis, de Venise, en grain et de Venise, tapis en laine et en coton; stores; tapis pour tables et pianos; baguettes d'escaliers; étoffes de crin; descentes de lit; Nattes 4,4, 5/4 et 6/4 blanc, à carreaux et de fantaisie; Toile cirée large de 24 pieds, coupée d'après la grandeur des appartemens.
Le tout au plus bas prix du marché.
27 mars A. BROUSSEAU & Co

Marchandises sèches pour le marché du Mexique.

RECU par les derniers arrivages de Liverpool:—Impériales, calicots imprimés, cuirs mousseline couleur, coutils blancs et de fantaisie, fil en balles et bobines, mousselines suisses, ginghams, mousselines de l'Inde, platilas, britanias, estopillas et creas, toiles de Courtrai et de Cambrai, mouchoirs imprimés, toile écrue et nankin. Aussi: un assortiment général d'autres toiles et mousselines. A vendre à des conditions avantageuses par
O. B. GRAHAM,
27 av 96, rue Gravier

Demande de retour en France.

UNE Française désirant retourner en France s'engagerait au service d'une famille pendant la traversée, pour ses frais de voyage. S'adresser au bureau du journal. 27av

CHAPEAUX—Cent caisses venant d'arriver de New-York par le navire Maid of Orleans, comprenant un assortiment de chapeaux en soie et "Moleskins," à vendre par
J M GOULD & Co,
6 jan 8, rue des Magasins

Conserves de la Havane, Biscuits Crackmell

RECU et en débarquement du navire John M. Wood, venant de Liverpool, et du brick Mary Elizabeth, venant de la Havane:
1000 caisses biscuits Crackmell de Huntley & Palmer;
200 douz. sauce Worcestershire de Lea & Perrin;
50 douz. ketchup de noix, de Crosse & Blackwell;
50 douz. ketchup de champignons do do do
20 caisses conserves de la Havane en petites boîtes (La Dominica);
50 caisses confitures de la Havane en petites boîtes (La Dominica);

En Magasin:
Sirop, conserves, liqueurs, cornichons etc., à vendre par D. GOWANS & CO,
6mai 143, rue du Canal

LIQUEURS DU PAYS—En débarquement:
20 barils eau de vie, 4me preuve.
30 do do pur de New-York.
20 do genièvre de do.
20 do whiskey Monongahela.
Le tout triplement distillé.
A vendre par A. DELAMARE,
17 déc No 9 rue Bienville

GUIGNOLET, curaçao, marasquin, curaçao blanc, rum, cherry Brandy, gin de Hollande, vin d'Oporto, madère, fruits au jus et à l'eau de vie, des derniers importations, à vendre par
A LAROQUE & Co
20 sept 42 et 44, rue de la Douane

TABAC—Reçu dernièrement par la Mary Elizabeth et J. E. Gittings, de la Havane, quelques lots supérieurs de Vuelta Abajo, première qualité, et constamment en main tabac, des meilleures Vegas de Vuelta Abajo et de Caba, en magasin et à vendre par
Y QUADRAS & Co,
17 av No 16 rue de la Douane

EN magasin—600 paniers huile Bacigalupi, 400 caisses vermouth, 200 caisses olives Amelaux, 50 balles amandes à coque tendre, 150 caisses savon de Castille; 25 caisses ... 10 fromages de Parme ..., à vendre par
JOSEPH LANATA,
18av 11 Jefferson, 12 Toulouse

CHAMPAGNE — 200 paniers champagne, 1600 caisses vin rouge, 150 caisses absinthe, marque Lebo, 2000 dames-jeannes de 1, 2, 3 4 5 gallons, 50 ½ pipes Cognac So-Roise, [illegible] à vendre par
JOSEPH LANATA,
18av 11, Jefferson, 12, Toulouse

LOUIS DUCOURNEAU,
25, rue de Chartres.

LE soussigné vient de recevoir par les derniers arrivages d'Europe et de New-York, un assortiment complet de marchandises convenables pour le Mexique, qu'il vendra à des prix excessivement modérés:
[illegible]

VILLE DE BRASHEAR.
Terrains pour bâtir à la Baie de Berwick

Nous annonçons au public que le propriétaire de la ville de Brashear nous a nommés seuls agents pour la vente des terrains, et les personnes qui désirent en acheter, peuvent le faire sans se transporter sur les lieux. Les citoyens de la Nouvelle Orléans qui passent ordinairement l'été à la campagne, ne sauraient faire de meilleures acquisitions, car la ville de Brashear n'est qu'à deux lieues et demie de distance du chemin de fer des Opelousas qui, selon toute probabilité, atteindra, cette année ce dernier point. La baie de Berwick est incontestablement l'endroit qui offre le plus d'avantages aux amateurs de chasse et de pêche, car ils peuvent y arriver sans s'exposer à la fatigue et aux dangers des bateaux à vapeur. Une grande partie des habitans de la Nlle Orléans y ont déjà acheté des terrains. Les prix seront vendues à bon marché et à des conditions avantageuses.
J. A. BEARD & MAY

CONSULAT D'ESPAGNE.

LA Chancellerie de ce Consulat est établie rue St-Louis, 119, au rez-de-chaussée. Elle sera ouverte de 9 heures A. M. à 3 heures P. M. tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés. 22av

Banque de la Louisiane.
Nlle-Orléans, 28 avril 1854.

UNE élection triennale, réunion des actionnaires de cette banque, aura lieu à la Banque lundi, 15 mai prochain, à 9 heures de l'après-midi.
R. M. DAVIS, Caissier.
29 av

Crêmes à la glace, Limonades glacées et Sorbets.

LE soussigné annonce à ses amis et au public en général qu'il ouvrira, JEUDI SOIR, 13 du courant, ses salons sur le wharf du ferry, en face du marché du Deuxième District, pour la vente de Crêmes à la glace, Limonades glacées et Sorbets. Il espère que les fortes dépenses qu'il a faites pour réparer et embellir son établissement, lui vaudront le patronage du public.
P. S.—Il remplira avec promptitude et aux plus bas prix, les ordres pour les bals, les soirées, &c,
11 avril—30 C. KILILI

HOTEL DES CHENES VERTS,
Biloxi (Mississippi).

CETTE magnifique résidence d'été, si bien connue dans le Sud-Ouest, sous la direction de Mme ELIZABETH PRADAT et de son fils JOHN E. PRADAT, située à environ un mille du village de Biloxi, sera ouvert aux visiteurs le 1er Juin.

Les Chênes Verts sont trop bien connus pour nécessiter une longue description. La popularité dont jouit cet établissement depuis nombre d'années ne fait qu'augmenter. Ses nombreux avantages naturels, sa position sur le lac, sans avoir souvent une salle pure qui vient du Golfe n'ont pas manqué d'impressionner favorablement les nombreux visiteurs de la Nouvelle Orléans, Mobile et de tous les environs.

Les propriétaires ont fait pendant l'hiver de nombreuses améliorations. Des Bateaux à voiles seront en tout temps mis à la disposition des visiteurs sans frais. Du vin sera servi à dîner.

On pourra toujours se procurer des chevaux et des voitures. En outre, la célèbre compagnie de musique de la Nouvelle-Orléans est engagée, et on peut s'attendre à deux bals par semaine.

Les visiteurs désirant descendre aux CHENES VERTS sont priés d'en informer les capitaines de bateaux, qui les débarqueront au wharf de l'hôtel.

CONDITIONS.
Par semaine.................$10
Par jour......................2
☞ Les enfans et les domestiques paieront moitié prix. 4 mai—3 m

Machines à coudre, de Wilson.

DEVANTS DE CHEMISES, cols et poignets, d'une façon plus élégante, plus solides, infiniment supérieurs à tout ce que l'on peut manufacturer, et à moitié meilleur marché.

COUTURES de tous genres pour les familles, les hôtels, les bateaux à vapeur, &c., &c., avec une économie rapidité, au magasin de couture de la Nlle-Orléans, No 13 rue St-Charles, au premier.

N. B. Sacs de tous genres faits à ordres. Machines à coudre, toujours en magasin et à vendre. On fera connaître gratis la manière de s'en servir.
17av—3m

LAC PONTCHARTRAIN.

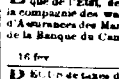

Le soussigné ayant réparé élégamment l'hôtel connu sous le nom de ARCH HOTEL, prévient le public qu'il en fera l'ouverture dimanche prochain le 19 du courant.

Il espère par ses soins et son exactitude plaire à tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur visite.
17mars M. GARZIA

A LOUER.

UN bean Jardin situé au coin des rues Amour et St Ferdinand, Troisième District, ayant une profondeur et façade de 200 pieds, contenant plus de 300 pieds de fraises et de asperges, et une grande quantité d'asperges et autres légumes et beaucoup de figuiers, pêchers et autres arbres fruitiers. Le propriétaire le louera aux conditions les plus favorables. S'adresser sur les lieux.
A. PELLERIN,
23av—1m Bureau naval, à la Douane.

Actions.

LE soussigné désire acheter des Actions de la Banque de l'Etat, de la Banque de la Louisiane, de la compagnie des water works et de la Compagnie d'Assurance des Marchands. Il vendra des actions de la Banque du Canal et de la Banque de l'Union.
GEO. GOTTSCHALK,
16 fev 85, Commune

REÇUS de taxes de chemins de fer, à acheter par GEO. GOTTSCHALK, courtier
14 dec No 85, rue de la Commune

EN débarquement du navire Mary Merrill, de Bordeaux:
40 barriques vin rouge Queyries,
20 do do Pessac,
4 do do La Mission 1849,
243 caisses do do 1841, 43 et 46,
216 do do Cos d'Estournel 1848, 1847,
30 do do Médoc,
4 barriques do do.
A vendre par CAVELIER & MAXENT,
24av 160 rue Royale

ASPIRATION.
ESPERANCE POUR LES POITRINAIRES.

APRES avoir voyagé trois ans dans les Etats-Unis pour appliquer son nouveau traitement aux maladies de poitrine, de gorge et de poumons, le Dr THOMAS GREENHOUGH, gradué à Londres, a l'honneur d'annoncer à ses amis et patrons de l'Est et de la Nouvelle-Orléans, qu'il a ouvert un bureau PERMANENT dans cette ville, pour la pratique de cette branche de sa profession médicale.

L'Aspiration de SUBSTANCES VOLATILES, FLUIDES, POUDRES, GAZ, &c., sera, dans toutes les circonstances, combinée avec les remèdes ayant pour effet de guérir les tubercules produits par les mauvaises humeurs et avec les moyens employés à fortifier le mécanisme du malade.

Le Dr G. donnera des consultations gratuites aux pauvres, les mardi et vendredi, de 2 h à 5 h. P. M. et n'ayant un secret pour ses confrères, il sera heureux de les recevoir.

Bureau: Chambre devant, second étage, No 94, rue de la Douane.

Residence: 103, rue d'Amour.

Heures de Bureau: De 9 h du matin à 5 h. du soir, tous les jours, le dimanche excepté.
30mars

Magnifique maison de campagne à vendre.

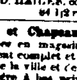

Cette maison est située sur la rive droite du fleuve, à environ un mille et demi au-dessous d'Alger, dans un endroit dont la salubrité est proverbiale; elle est vaste, bâtie en briques, [illegible] tous les appartements sont grands, aérés, bien distribués, et [illegible] chambres à domestiques, écurie, remise et autres dépendances. Un grand jardin potager, à fleurs et à fruits, en pleine culture, est attenant à la maison. S'adresser à Thos. D. HAILES, courtier
13 avril 94 1/2 rue Gravier

Bottes, Souliers et Chapeaux.

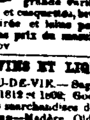

3,500 caisses en magasin, formant un assortiment complet et propre au commerce de la ville et de la campagne. A vendre à bas prix et à des conditions libérales, par I. HOBBS & Co., 4mai—12 12 et 14, rue de la Douane

Bottes, Chapeaux et Casquettes.

280 caisses en magasin, et en débarquement des navires E. D. Shepherd, Aquila, Kipling, Reporter, consistant en une grande variété de bottes, souliers, chapeaux et casquettes, brodequins de Russell, chapeaux toile cirée et laine pour habitations, à vendre aux plus bas prix du marché par FROST & CO, 10nov 10, Magasins

VINS ET LIQUEURS DE CHOIX.

EAU-DE-VIE—Sagarac des années 1795, 1799, 1812 et 1802; Godard de 1822; Otard, Dupuy et autres marchandises de différents prix et qualités.

Vins—Madère Old réserve, Pathe pale, South Side et Indes Orientales, Sherry de Duff Gordon, et Harmony et Reveu, vieux Porto, Vin du Rhin, dito mousseux, Crème de Bouzi, Fleur de Sillery, Heidsieck et plusieurs autres marques de champagne. Vin blanc et rouge de toute qualité en barriques et en caisses.

Genièvre de Hollande, rum de la Jamaïque et de Sainte-Croix, whiskey d'Ecosse et d'Irlande, whiskey vieux Rosbrook et Old Rye, fruits à l'eau-de-vie et au jus, liqueurs de toutes sortes, bitter de Boker, Berlin et Gosley, 200 caisses de bière et porter, en quarts et pintes, ce qu'on peut se procurer [illegible] offertes à des conditions les plus libérales pour le comptant ou en papier sur la ville.

200 pipes de Porter et Ale, en bouteilles.
SEWELL T. TAYLOR,
1déc 15, rue Royale

ADS. Z. CAVELIER L. F. MAXENT

CAVELIER & MAXENT,
Rue Royale, No. 160,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent les affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents des vins de C. C. [illegible] Le Mission, au baril

CAFÉ—[illegible] de première qualité, prime vert, en déchargement de la Havane, en magasin et à vendre par Y. QUADRAS & Co., 17 av 16, rue de la Douane.

ABSINTHE—75 caisses absinthe T. F. Berger, en débarquement du navire Marcia C. Day, du Havre, à vendre par J. B. FREAU & Co., 15mars 31 et 33, rue Gravier

LE soussigné désire acheter des actions hypothécaires de la Banque des Citoyens.
GEO. GOTTSCHALK,
6 mai 85, rue de la Commune

Aux marchands de la campagne.

C. DUHAMEL, opticien 26, *rue de Chartres*, entre Conti et Bienville, a constamment un grand assortiment de lunettes en acier, en composition, argentées, etc., etc., à vendre en gros de $1 50 à $12 la douzaine. On ne peut pas acheter cet article à meilleur marché que chez lui.

Ces lunettes sont importées spécialement pour être vendues par douzaines. 1av

Batteries Galvaniques.

C. DUHAMEL, opticien, 26, rue de Chartres, vient de recevoir 3 douzaines de batteries Electro-Galvaniques qu'il vendra à $7 et à $10 pièce. Aussi une grande quantité de longues-vues de terre et de mer, et de microscopes. 1av

Garantie avec sécurité
Manufacture de Plaqué
D'OR ET D'ARGENT.

Cuillères et fourchettes, et toute espèce de services de table, ornements d'église, appareils, etc. [illegible]

102, RUE DE CHARTRES, Près de l'encoignure Toulouse.

C. ROUYER,

Galvaniseur, doreur au feu, argenteur et bronzeur sur tous métaux.

[illegible]

J. CASSEGROU,
MARCHAND TAILLEUR,

[illegible]

J. CASSEGROU.

MADERE—150 barils imitation Madère; 45 demi-barils véritable; à vendre par PAUL JUGE FILS & Co., 8mai—6f 27, rue St-Louis

DIVERS—25 caisses eau fleurs d'orangers; 30 do savon français; 45 do fruits au jus assortis; 10 do do à l'eau-de-vie; 30 grosses bouteilles anglaises; 3 balles (30,000) bouchons fins; 4 do do (5000) do dames-jeannes; 1 do (30,000) do à fioles; 15 do (15,000) do à bière, eaux minérales &c.; 15 quarts vieux Cognac, différentes marques.
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co., 8mai—6f 27 rue St-Louis

DAMEJEANNES—5000 dames-jeannes de 1, 2, 3 et 5 gallons, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co., 8mai 6f 27, rue St-Louis.

LES créanciers de André Padron sont priés de venir toucher leurs dividendes chez les soussignés. A. STURZENEGGER & ETERNOD, 9mai 47, rue de Chartres

Demande d'un commis.

UN jeune homme parlant l'anglais et le français, pouvant s'utiliser pour la vente du dehors et pour porter les paquets en ville. S'adresser chez J. N. Robert & Co., maison Rouge. 9 mai

Teneur de Livres.

UN bon comptable, pouvant disposer d'une partie de son temps, voudrait se charger de la tenue d'un ou de plusieurs jeux de livres, soit en anglais ou en français.
S'adresser par la Poste à la boîte A. No 46. 9mai

MADAME VVE D. DUCASSE est priée de passer au bureau du soussigné, pour affaires qui la concernent. BERNARD TURPIN, 9 mai—3f No 20, Vieille Levée.

Chemises pour Enfants et Jeunes Gens.

RECU par le navire "Mulhouse," du Havre, un assortiment de chemises coton blanc et de couleurs pour jeunes gens de 12, 14, 16 et 18 ans. En vente chez LION & PINSARD, 9 mai Enc. Royale, rue Bienville.

Importation directe de Marchandises sèches.
AUG. BALU & Frère,
19, rue St-Charles, entre les rues Canal et Commune,

VIENNENT de recevoir par le navire Ferrière, du Havre, drap d'été, dit Chambord, [illegible]
5 mai—30f

Habillements d'Hommes, POUR L'ÉTÉ, 26 rue de Chartres.

NOUS recevons par les steamships Star of the South et Orizaba—Un nouvel assortiment de habillements d'été pour hommes et enfants.
LAGAY & LECANU,
9mai 26 rue de Chartres

PORC EN GRENIER—[illegible], à vendre par F. COOK & Co., 10 mai 40, rue Poydras

JUS DE FRAISES—[illegible], à vendre par SOSTHENE THOMAS, 5 mai 9, rue Gravier.

ABSINTHE et Kirsch—170 caisses attendues par le navire Charlemagne venant du Havre. A vendre par SOSTHENE THOMAS, 6mai 9 rue Gravier.

SALSEPAREILLE—Sous les clefs de la Douane et en magasin, droits payés, à vendre en lots à la convenance des acheteurs. J. M. CABALLERO, 8mai 36. Vieille Levée entre Douane et Bienville

CIGARES de la Havane—Un lot de cigares de la Havane récemment reçus directement par le brick Mary Elizabeth, comprenant un assortiment de Londres Regalias et Milares des excellentes marques Cabanas, Partagas, Ritica et Gutierrez.

Le soussigné tient constamment un assortiment général des marques ci-dessus et d'autres marques jouissant d'une réputation méritée, telles que:

Cabanas, Emilia, Fontica, Dosigno, Intimidad, Orleans, Lola Montez, Girondina, Figaro, Consuelo, Palma, Celebrada, Diana, Sultana, Nacional, Putualidad, El So', &c.

On trouvera également un assortiment complet à mon seul magasin de détail, à l'encoignure des rues Royale et Douane, No 62.

Tous les cigares vendus à l'un ou à l'autre des magasins du soussigné sont garantis véritables de la Havane. J. M. CABALLERO,
6mai 36, Vieille Levée, entre Douane et Bienville

VINS en barriques et en caisses—500 barriques vin rouge ordinaire; 60 do vieux vins pour familles; 125 caisses vin rouge St-Julien Médoc; 25 do du Château Rouzan; 25 do Vermouth.
A vendre par PAUL JUGE FILS & Co., 8mai—6f 27 rue St-Louis.

SUCRE de la Havane—512 caisses sucre blanc, jaune et brut, en débarquement de la goëlette Midas, venant de la Havane, à vendre par B. CAHUZAC & CO, 6mai 30, Vieille Levée

TABAC—40 balles Vuelta de Abajo, en débarquement de la goëlette Midas, à vendre par R CAHUZAC & CO, 6mai 30 Vieille Levée

SUCRE—1700 caisses sucre blanc, jaune et brut, en magasin et à vendre par B. CAHUZAC & CO, 6mai 30, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—700,000, en débarquement du brick Mary Elizabeth, à vendre par 6mai S. VALLS, 90, rue du Camp.

Bottes, Souliers et Chapeaux.

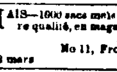

377 caisses venant d'arriver et en déchargement des navires Sparkling Waves, Ravenswood, Ratler et de la barque J. B. Lancaster. En magasin, un grand et complet assortiment des articles et dessus, convenant au commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bas prix et à des conditions avantageuses par I. HOBBS & Co
6 mai 12 et 14 Douane

G. W. DUNBAR,
Marchand en gros de Bottes, Souliers et Brodequins.
No 5, rue des Magasins, Nlle-Orléans, et No 16, rue Elm, Boston.
13 mars

MAIS—1600 sacs maïs blanc et jaune de première qualité, en magasin et à vendre par F. A. GORZALES, No 11, Front Levée, entre Douane et Bienville
13 mars

HOPITAL DE LA RUE DU CIRQUE, No. 96,
Entre les rues Perdido et Poydras.

CET établissement est maintenant dirigé par les Drs. A. MERCIER, No 159, rue du Canal, J. A. BRADBURY, à l'Hôpital

☞ Chambres pour les personnes blanches et les personnes de couleur libres....$1 à 5 par jour,
Chambres pour les esclaves...............$1 " "
Salles pour les esclaves.................$1 " "

☞ Une pharmacie bien approvisionnée, est attachée à l'établissement.

☞ Les ordonnances des médecins [illegible]

MRODOLPHE BACHEM, [illegible] M. L. MONSARRAT [illegible] de notre procuration.
Nlle-Orléans, 8 avril 1854.
15avril—1m M. DE GOER & RIFFLARD,

VOORHIES, GRIGGS & Co.,
No 15 rue Tchoupitoulas

ONT en magasin et offrent à vendre:
CHANDELLES—1000 caisses chandelles [illegible]
JAMBONS—200 [illegible]
SAVON—500 caisses savon de [illegible]
FARINE—1100 barils farine [illegible]
BEURRE ET FROMAGE—275 barillets et caisses de l'Ouest.
[illegible]
VOORHIES, GRIGGS & Co.
15 mars—1m No 15 rue Tchoupitoulas

EN débarquement du navire Panthère, de Boston, 150 caisses savon de Winchester, à vendre par GUEYROUZE & LANGSDORFF, 16 av—6 13 et 15, rue St-Louis

VIN de Xérès—[illegible] à vendre par S. VALLS, 90, rue du Camp

UNE petite négresse créole [illegible]
Navril